

M. Napoléon Bourassa

LA *Revue canadienne* doit un hommage à la mémoire de M. Napoléon Bourassa, artiste et homme de lettres, décédé, à l'âge avancé de 89 ans, à Lachenaie, le 27 août, dont on fait les funérailles ce matin (30 août) à Montréal, dans l'église du Saint-Enfant-Jésus, et qui sera inhumé demain (31 août), à Montebello, dans le tombeau de la famille.

M. Bourassa n'avait que trente-sept ans quand la *Revue canadienne* fut fondée en 1864, il y a de cela cinquante-deux ans. Il comptait déjà parmi les esprits dirigeants de l'époque. C'est lui qui a signé, en qualité de président du bureau de direction, le *prospectus* de la première livraison de notre périodique. Dans cette même livraison de janvier 1864, M. Bourassa publiait un article sur *le carnaval à Rome*, qu'on relit encore aujourd'hui avec infiniment d'intérêt. En 1865 et 1866, il publia, dans nos pages, son roman de moeurs acadiennes, *Jacques et Marie*. Il donna aussi aux lecteurs de la *Revue* plusieurs *causeries artistiques* et d'autres études. En 1870, il avait cessé d'être président du bureau de direction, et M. Royal, plus tard l'honorable Royal, lui avait succédé. Mais il nous suivit toujours, jusqu'en ces dernières années, avec bienveillance et avec intérêt. A ce titre tout spécial, la *Revue canadienne* se doit à elle-même de s'incliner sur sa tombe.

Ecrivain, peintre et architecte, M. Napoléon Bourassa a été, de l'aveu de tous, l'un de nos artistes les plus en vue. Il a été, chez nous, l'un des pionniers et l'un des plus fervents amis des lettres et des arts. Il terminait son article sur *le carnaval de Rome*, en 1864, en affirmant, avec l'Eglise, " que les

jouissances des sens s'en vont en poussière, qu'il n'y a d'éternel que la vie de l'âme — la vie laborieusement employée au perfectionnement de soi-même et des autres, à l'assimilation du beau humain au beau divin ». La vie de l'âme par le culte du beau, ce fut bien là, en effet, l'objet vers lequel Napoléon Bourassa tendit toujours comme homme, comme croyant et comme artiste. Ses oeuvres diverses l'établissent nettement.

On sait qu'il était de famille distinguée. L'un de ses frères, François, fut de longues années député de Saint-Jean à Québec. Un autre, l'abbé Augustin-Médard, fut longtemps missionnaire, puis curé à Montebello pendant trente ans. Lui-même, M. Napoléon, avait épousé, en 1857, Azélie Papineau, fille de l'homme d'Etat bien connu, Louis-Joseph Papineau. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, entre autres feu l'abbé Gustave Bourassa et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, qu'on n'a pas besoin de présenter, ni l'un ni l'autre, aux lecteurs de la *Revue*.

En février dernier, une circonstance heureuse permettait au signataire de ce trop modeste hommage de pénétrer dans le vieil atelier de l'artiste presque nonagénaire, rue Sainte-Julie, à Montréal. Lui-même n'y venait plus sans doute. Mais quelques-unes de ses oeuvres étaient là : une *Apothéose de Christophe Colomb* (non terminée), grisaille de grande allure qui ferait bien dans l'un de nos édifices publics ; une *Méditation*, belle tête qui ornerait le cabinet d'étude d'un penseur, une *Peinture mystique*, une *Mort de saint Joseph*... Nous ne sommes qu'un profane dans le domaine de l'art ; mais il nous semble que ces jolies choses honorent notre pays et qu'on ne le sait pas assez. Peut-être la mort de l'auteur, qui eut toujours horreur du bruit et de la réclame, va-t-elle donner occasion au public de connaître mieux cette partie de son oeuvre. Que ce soit pour la louer ou la critiquer, peu importe, on devrait en parler davantage. Ce pionnier de l'art a sûrement

mérité qu'on ne l'oublie pas. D'ailleurs quelques-unes de ses architectures et décorations plus connues — Nazareth, Notre-Dame-de-Lourdes (à Montréal), Sainte-Anne (à Fall River) — ne le permettront pas.

Cet écrivain et cet artiste avait trouvé sa voie, paraît-il, de façon fort simple. Il avait tout jeune le goût de la ligne et du dessin. Un jour — il avait alors terminé ses études au collège de Montréal — qu'il rêvait, chez lui, à l'Acadie, devant la porte du poêle, sa bonne mère, qui vaquait aux soins du ménage, le gourmandait un peu de ce qu'il ne se décidait pas à "étudier une profession". Lui, pendant ce temps, n'écoutant que d'une oreille, avait pris un charbon noir et, sur le drap clair de son pantalon, il traçait une figure quelconque... Se frappant soudain sur la jambe, il répondit joyeusement à sa mère : " Ce que je vais faire, le voici — et il montrait le capricieux dessin — je serai un artiste ! " Nous tenons le fait d'une source absolument digne de foi.

Artiste et écrivain, l'auteur de *Jacques et Marie* et de l'exquise conférence sur *Nos grand'mères*, des peintures de Lourdes et de l'architecture de Fall River, l'était sûrement. Jusqu'à quel point et jusqu'à quel degré ? Nous laissons à d'autres de l'exposer. Mais, encore une fois, la *Revue canadienne* devait, nous semble-t-il, rendre hommage à ce parfait gentilhomme qui fut, chez nous, à divers titres, un pionnier et un fervent du beau. Devant la tombe de notre premier directeur, nous nous inclinons respectueusement.

Pour la direction,

Elic-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.

Le césarisme et la suprématie de l'Eglise

(Extrait d'un ouvrage, qui vient de paraître à Paris, chez Lethielleux, sous ce titre : *Christianisme et modernisme en face du problème religieux.*)

CÉSAR a beau commander à une centaine de millions d'hommes, dans l'Eglise il n'est qu'un sujet. Au point de vue surnaturel, le porte-couronne n'est pas moins impuissant que le porte-chaîne. Il n'en a pas moins besoin d'être enseigné, sanctifié, guidé. Sous ce triple rapport il n'est pas moins dépendant du successeur du batelier Simon-Pierre. Il en est dépendant, non seulement comme homme privé, mais comme homme public. S'il est élevé au-dessus de ses frères, s'il a en mains la puissance matérielle, le pape n'a qu'un devoir plus strict de veiller à ce qu'il n'en abuse pas, à ce qu'il ne porte pas scandale à son peuple par sa conduite ou par ses intrusions dans le domaine ecclésiastique ; il n'a que l'obligation plus impérieuse de le ramener dans la droite voie, s'il s'égaré, en usant d'avertissements paternels tout d'abord, mais en ne craignant pas non plus, au cas où ceux-ci sont impuissants, d'employer les foudres spirituelles dont il dispose.

Ce n'est pas tout. Dans l'exercice de son pouvoir civil, César non seulement doit éviter d'entraver l'Eglise, soit dans son extension, soit dans son recrutement, soit dans l'organisation de sa hiérarchie, soit dans sa juridiction et l'administration de ses sacrements ; mais il doit encore tenir compte des lois ecclésiastiques et des directions pontificales. Si donc il

s'avise de légiférer sur l'éducation, sur la famille, sur le mariage, et autres *matières mixtes*, il doit conformer, ou plutôt subordonner, ses dispositifs à ceux de l'Eglise. Il ne peut, par exemple, ériger en loi le divorce, parce que l'Eglise l'interdit. Il ne peut bannir l'enseignement religieux de l'éducation des enfants, parce que c'est un moyen de les soustraire à l'Eglise, leur mère surnaturelle, sans compter que c'est les priver d'un droit qu'ils tiennent de leur baptême. Bien plus, s'il porte l'épée, il doit se souvenir que c'est avant tout pour la faire servir à la défense et à l'extension du royaume de Dieu sur terre. Dans tous ses rapports avec l'Eglise, il ne doit jamais oublier qu'il n'est que le pouvoir inférieur, que ce n'est pas à lui qu'a été conféré le *pouvoir des clefs*, et que ce que le pape lie ou délie se trouve lié ou délié au ciel aussi bien pour lui que pour le plus modeste des pécheurs.

Cette fière doctrine, qui affranchit totalement les consciences du bon plaisir de César, cette doctrine, qui découle cependant logiquement de l'origine divine de l'œuvre de Jésus, y aura-t-il beaucoup de princes à l'admettre volontiers et à y conformer leurs actes ?

Je ne connais guère qu'une époque où elle s'imposa à l'esprit public et inspira la plupart des relations entre l'Eglise et l'Etat. Cette époque s'appelle le moyen âge. Oh ! même alors, ce ne fut pas sans des oppositions terribles. Même alors, lorsque les princes ne s'érigeaient pas en papes et ne patronnaient pas quelque hérésie ou quelque schisme, ils voulaient tout au moins se faire sacristains et s'introduire par quelque porte, toute basse qu'elle fût, dans l'administration de l'Eglise. Mais le pape finissait toujours, en occident au moins, par faire reconnaître sa suprématie. Il pouvait bien recevoir le soufflet d'un Nogaret, il pouvait bien voir un Henri IV ou un Frédéric II lever contre lui des armées formidables. Mais tôt ou tard les révoltés, s'ils voulaient garder

quelque lambeau d'empire et quelques partisans, devaient prendre le chemin de Canossa, non pas seulement, notons-le bien, pour sceller un traité quelconque avec le pape, mais pour plier les genoux devant lui, pour confesser la folie de leur rébellion, pour humilier la couronne devant la tiare. A cette condition seule ils se relevaient absous de leurs censures, à cette condition seule ils retrouvaient l'obéissance de leurs sujets.

Ah! cette magistrature suprême des papes, qui arracha tant d'opprimés à la violence ou à la lubricité de quelque monstre couronné, il n'y a que des ignorants ou des haineux à la maudire. Pour moi, je la bénis, et je salue respectueusement les grands personnages qui l'ont exercée sans reproche et sans peur: les Urbain II, les Grégoire VII, les Grégoire IX, les Innocent IV. Si des trônes, si des dynasties entières ont croulé, frappés par leurs foudres apostoliques, n'en doutons pas, leur chute a été salutaire. Elle a déblayé le chemin de la barbarie pour laisser passer la civilisation.

C'est pourquoi je ne saurais me féliciter du fait qu'une telle magistrature ait été méconnue dans les âges suivants; et je suis encore à me demander ce que les peuples ont gagné à la voir remplacer par l'absolutisme d'un Louis XIV ou le despotisme révolutionnaire.

Ce n'est pas, pourtant, que l'Eglise ne puisse s'adapter qu'à un état de choses où elle prédomine comme au moyen âge. Non, sans doute. L'Eglise s'adapta jadis à l'existence des catacombes. Elle s'est adaptée plus récemment aux cachots de la Terreur. Elle s'adapte aujourd'hui à la captivité de son pontife suprême et au dénûment de ses pasteurs dans maints pays d'Europe. Mais si elle n'a pas besoin de la faveur, ni même de la docilité des princes pour vivre, si elle subsiste et prospère aussi bien, sinon mieux, sous le pressoir que sur le pavois, elle maintient, sous le pressoir comme sur le pavois,

ses droits essentiels. Dans l'une et l'autre situation elle affirme qu'elle ne peut être la servante de l'Etat, qu'elle ne peut pas même être son égale. Une semblable affirmation, je le sais, fait grincer des dents les dévots du naturalisme contemporain. Pour eux, s'il est un dogme indiscutable, c'est la suprématie de l'Etat laïque, où se concentrent tous les rouages de l'activité humaine. Eh bien ! que nos révolutionnaires en prennent leur parti, ce dogme, qui leur tient tant à coeur, non seulement nous le discutons, non seulement nous le mettons en doute, mais nous le nions formellement. Nous le nions au XXe siècle avec non moins d'énergie qu'il fut nié aux XIe et XIIe siècles. Nous le nions sous le régime de la séparation, comme nous l'avons nié sous le régime concordataire.

Oui, nous reconnaissons qu'il existe une souveraineté absolue dans le monde. Mais cette souveraineté, ce n'est pas celle de l'Etat, c'est celle de l'Eglise. Qu'on ne se récrie pas, qu'on ne dise pas que j'outrepasse le *Syllabus* lui-même ! Je ne fais qu'émettre la proposition la plus facile à prouver que je connaisse. Est-il vrai, oui ou non, est-il vrai qu'une société qui poursuit une fin inférieure et secondaire doit être subordonnée, dans les points où elles se rencontrent, à la société qui poursuit une fin supérieure et nécessaire ?

Or, qui, de l'Etat ou de l'Eglise, poursuit cette fin supérieure et nécessaire ? A moins que l'on soit d'avis que l'homme n'a pas d'autre but que de vivre tranquille, à l'abri des assassins et des voleurs, que de s'enrichir et de réussir dans le commerce, l'industrie ou le travail des champs (avantages que l'Etat est chargé de lui procurer), il faut bien que l'on accorde que c'est l'Eglise qui, seule, a les moyens de conduire les mortels vers le but dernier pour lequel ils ont été créés. (1)

(1) Ce raisonnement, est-il, besoin de le dire ? ne vaut que pour l'Eglise catholique, apostolique et romaine, la seule véritable Eglise, la seule

L'ordre essentiel des choses n'a pas été modifié, j'imagine, depuis la mort de Grégoire VII et d'Innocent IV. De nos jours, comme du temps de ces grands pontifes, il reste vrai que l'éternel l'emporte sur l'éphémère, le céleste sur le terrestre, le spirituel sur le matériel, le divin sur l'humain.

C'est dire, en d'autres termes, que l'Eglise l'emporte sur l'Etat, et que les dépositaires de l'autorité civile, dans l'exercice même de leurs fonctions, lui doivent, non seulement respect et tolérance, mais soumission, chaque fois qu'ils viennent en conflit de juridiction avec elle sur un terrain quelconque. Impossible de reculer devant cette conséquence, sans se heurter à la hiérarchie nécessaire des choses ou sans nier la dignité surnaturelle de l'Eglise.

A la lumière de tels principes combien niaises et futiles paraissent les querelles que nos modernes petits hommes d'Etat ne cessent de chercher à l'institution apostolique ! Ils ne se contentent pas de renier les obligations de leur baptême en lui refusant toute allégeance ; mais parce qu'elle ne consent pas à se laisser mettre sur le même pied que de vulgaires associations de sport ou de gymnastique, ils l'accusent d'être un trouble-fête dans l'Etat ; parce qu'elle s'obstine à remplir sa mission, parce qu'elle s'efforce de régner sur les âmes pour les arracher à la servitude de l'erreur et des passions, ils lui reprochent sa soif de domination ; parce qu'elle proteste contre les entraves qu'on met à la liberté de son gouvernement, à

qui ait été fondée par Jésus de Nazareth comme société indépendante et la voie normale qui conduit à Dieu, à laquelle par conséquent doivent se joindre tous les hommes, à moins qu'ils soient excusés par une ignorance invincible. — Du fait que les Eglises séparées sont plus ou moins sous la férule du pouvoir civil, nous concluons précisément qu'aucune d'elles n'est la véritable Eglise. — Quant à la société religieuse dans les nations infidèles, elle est d'invention humaine. Elle rend d'ailleurs assez peu de services aux âmes pour que nous n'ayons pas à nous inquiéter si elle est esclave, ou non, de la puissance civile.

son recrutement, à la diffusion de sa doctrine et de ses moyens de salut, ils la blâment de réclamer sans cesse des privilèges. Pauvres gens ! Quelle bizarre conception ils se font de l'oeuvre du Christ ! Mais, l'Eglise ne pouvant changer de nature, ne pouvant être autrement qu'elle a été créée, leurs remontrances se trompent d'adresse. Qu'ils se plaignent à son fondateur. Quelle idée en effet eut Jésus de Nazareth de créer une société indépendante à côté de la société civile ! Comment ne vit-il pas qu'il créait un Etat dans l'Etat ? Puis quelle idée encore plus bizarre d'assurer à cette société la pérennité, de lui promettre que les portes de l'enfer ne prévendraient pas contre elle ! Enfin quelle malchance a voulu que cette promesse téméraire ait été si bien tenue jusqu'à présent, et que tous les assauts contre l'Eglise aient échoué, qu'ils fussent dirigés par des persécuteurs païens, comme Néron et Dioclétien, ou des révoltés, comme Constance, Valens, Philippe le Bel, Louis XIV, Napoléon et Bismarck ! Cette malchance, nous la connaissons, nous, c'est le secours divin que Jésus avait garanti à son épouse, pour l'empêcher d'être asservie par aucun puissant de la terre. Ce secours n'est pas prêt de lui manquer, et nos pygmées révolutionnaires de la troisième république, par leurs vexations mesquines, aboutiront simplement à le faire ressortir encore une fois de plus.

* * *

Cependant Dieu est aussi bien l'auteur de la société civile que de la société ecclésiastique, quoique moins immédiatement ; ce n'est pas l'hostilité qu'il veut entre elles, c'est la bonne entente ; ce n'est pas même la séparation, c'est l'union. Là, encore, qu'on ne se récrie pas. Dans les nations où elle ne compte qu'une minorité d'adhérents, dans les sociétés troublées, comme la nôtre, où les hétérodoxes, les protestants, les

juifs, les libres-penseurs ont envahi toutes les fonctions publiques, l'Eglise peut se contenter, elle peut même paraître satisfaite, de la neutralité de l'Etat et d'un régime de séparation bienveillante (car il ne saurait être question d'une séparation où, sous prétexte de lui rendre la liberté, on la pille, on la vole, on l'opprime) ; mais, même alors, elle a soin d'avertir ses fidèles que tel n'est point son idéal, que si elle accepte la séparation, c'est comme un moindre mal, non comme le régime le plus désirable ou le plus avantageux en soi.

Nous devons courber nos esprits sous cet enseignement, qui est celui d'un Pie X, comme il fut celui d'un Léon XIII et d'un Pie IX. Il ne nous est nullement permis d'entretenir des opinions opposées. Encore moins nous est-il permis de les produire en public ou d'approuver sans réserve la politique de *l'Eglise libre dans l'Etat libre*. *L'Eglise libre dans l'Etat libre* est une de ces phrases qui peuvent donner de la sonorité à un discours, mais qui n'en dissimulent pas moins un traquenard. Pour nous en méfier, nous n'avons, du reste, qu'à considérer quels hommes s'en font les colporteurs. Ce sont des impies, qui ont rayé Dieu de la liste des personnages auxquels ils aient des devoirs à rendre, des sectaires, qui font de l'Etat la source de tout droit et de toute obligation dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel. Selon eux, du moment que l'Etat a parlé (et il le fait solennellement par la promulgation des lois), tout Français, comme tout Italien, tout Allemand, tout Anglais, qu'il soit catholique, bouddhiste ou musulman, n'a qu'à soumettre son jugement et plier sa volonté. Il n'a pas à épiloguer sur la justice ou l'injustice de la loi. Encore moins lui est-il loisible de consulter sur ce point le chef d'une Eglise quelconque, lequel n'est qu'un souverain étranger et, s'appelât-il Léon XIII ou Pie X, n'a pas plus de droit que le kaiser allemand à s'immiscer dans le gouvernement intérieur des peuples dont il n'est pas le chef temporel.

On pense bien que de tels doctrinaires ne sauraient être très passionnés pour la liberté de l'Eglise. S'ils proclament la vouloir libre dans l'Etat libre, ce n'est évidemment qu'une façon de parler à la Néron (lequel avouait vouloir embrasser Britannicus, son frère, pour mieux l'étouffer), puisque, en somme, ils ne lui réservent aucune place. Leurs actes du reste sont là, qui nous éclairent singulièrement sur la droiture de leurs intentions et la sincérité de leurs paroles. N'est-ce pas avec une telle maxime pour mot d'ordre que les petits-fils de Machiavel ont fait main basse sur les Etats pontificaux et confiné le pape dans sa prison du Vatican ? Or la mentalité des révolutionnaires italiens est la mentalité de tous les révolutionnaires dans les pays catholiques. Si, à peine arrivés au pouvoir, ils manifestent, comme en Portugal, une impatience fiévreuse à séparer l'Eglise de l'Etat, ce n'est certes pas qu'ils aient hâte de délivrer celle-là des fers que lui imposait celui-ci. Ce qui les rend si empressés, c'est le désir de secouer le joug de toute autorité religieuse ; c'est la facilité qu'ils auront, en ignorant l'Eglise, de violer impunément ses lois, de restreindre son rôle dans tous les champs de l'activité civile, de dépouiller ses ministres, d'accaparer évêchés et presbytères, en attendant qu'il leur soit permis de fermer et supprimer les édifices consacrés au culte. Il est possible qu'ils soient déçus dans leurs rêves. Il est possible que de cette persécution, hypocritement masquée sous le mot de *séparation*, l'Eglise, n'étant plus ligottée par les chaînes d'un concordat, sorte et plus libre et plus forte. Mais elle ne devra pas plus ces résultats bienfaisants aux auteurs de la séparation qu'elle ne dut son triomphe du IV^e siècle à Galère Maxime ou à Dioclétien.

Non, le régime de séparation, tel surtout que nous le voyons fonctionner en France, ne saurait être approuvé par un catholique, ni même par un honnête homme, puisqu'il

n'est qu'un état de guerre latente entre deux pouvoirs faits pour vivre unis, comme l'âme est faite pour vivre unie au corps.

Faut-il nous étonner qu'un tel régime soit une source perpétuelle de malaise dans un pays, surtout si ce pays est en majorité catholique ? Après tout, ce sont les mêmes individus qui sont catholiques et sujets d'une monarchie ou d'une république quelconque. Si les deux pouvoirs auxquels ils sont soumis, et qui ont tous deux à gérer leurs intérêts, les tiraillent en des directions opposées, qu'arrivera-t-il ? Suivant leur degré de fermeté dans leurs convictions religieuses, les uns iront du côté de l'Etat, les autres du côté de l'Eglise, et la nation se trouvera divisée en deux camps, foncièrement hostiles — sans compter le camp des neutres, qui souffriront plus ou moins des injures, des injustices, des violences que ne pourra manquer de déchaîner autour d'eux cette guerre civile la plus durable de toutes, parce que, ayant pour cause le froissement du sentiment religieux, elle ne peut pas plus cesser que ce sentiment lui-même. J'avoue qu'il y a là un péril sérieux même pour l'indépendance d'un peuple. Non sans doute que les catholiques irréductibles puissent jamais devenir traîtres à leur pays. Mais deux mentalités aussi radicalement contraires que la mentalité purement laïque et la mentalité religieuse creusent un abîme infranchissable entre les différentes catégories de citoyens. Elles détruisent la confiance des sujets dans leurs gouvernants, qui trop souvent, au lieu de ministres impartiaux, fatalement, et, par suite de leurs convictions opposées, deviennent des tyrans et des persécuteurs à l'égard d'un bon nombre de subordonnés. Qui ne voit qu'au cas d'une guerre avec l'étranger ce défaut de confiance dans les chefs et d'union entre les citoyens pourrait sérieusement compromettre la défense nationale ?

Le danger est assez réel pour ne pas échapper à nos adver-

saires. C'est pourquoi nous entendons assez souvent des ministres fraîchement arrivés au pouvoir se plaindre de la désunion qui règne dans le pays, lancer des appels chaleureux à la concorde et proclamer de leur part un sincère désir d'apaisement. Certes, s'il est des hommes disposés à prêter l'oreille à de tels mots, ce sont les catholiques. Union, concorde, paix entre les hommes, mais c'est tout le programme de l'auteur de leur religion ! Pour sceller cette union entre citoyens d'un même pays, surtout lorsque ce pays s'appelle la France, pour ramener entre eux la paix et la concorde, quels sacrifices ne sont-ils pas prêts à consentir ? A quels compromis, à quelle entente sur le terrain civil ne viendront-ils pas ? Mais nos ennemis, de leur côté, s'ils daignent parfois nous prodiguer quelques phrases mielleuses et apaisantes, refusent la plus petite concession de principe. Ce qui nous autorise à ne voir, dans leurs propos pacifistes, qu'une ruse pour endormir notre vigilance et leur permettre de serrer, d'un nouveau cran, la chaîne dans laquelle ils ont entrepris d'étrangler l'Église, sans trop soulever les protestations de ses enfants.

Non, ce qu'on nous propose depuis trente ans, ce n'est pas l'union, c'est l'asservissement ; ce n'est pas la paix, c'est la capitulation sans phrases, c'est le reniement de notre chef, c'est la trahison de nos serments de baptisés, c'est la reconnaissance de toutes les injustices, de toutes les spoliations dont nous avons été victimes jusqu'ici et de toutes celles qui nous attendent dans un avenir prochain. Ce qu'on exige de nous, pour consommer l'union morale de la nation, c'est de déclarer intangibles des lois fabriquées exprès pour voler les biens de nos églises et les âmes de nos enfants, c'est de contre-signer la toute-puissance de la secte judéo-maçonnique et notre propre déchéance, notre abaissement au rang de parias dans un pays qui doit toute sa prospérité à nos ancêtres catholiques et dont nous sommes les seuls vrais héritiers.

Mais à quoi nos maîtres pensent-ils aboutir avec une pareille obstination dans leurs folles théories ? Comme je suppose qu'il leur reste quelque lueur de patriotisme, ils nous faut admettre qu'ils ne sèment pas ainsi la désunion dans le pays pour le plaisir de le diviser et de l'amener à la ruine, il nous faut croire qu'ils espèrent refaire son unité sur une base nouvelle et que c'est dans cet espoir tenace qu'ils se résignent à le troubler comme ils font. Ils comptent donc ou que le catholicisme en France finira par être réduit à une association insignifiante, ou que les catholiques se résoudront à négliger les ordres du pape pour obéir aveuglément aux lois de la maçonnerie régnante. De fait il ne se passe pas un jour sans que les journaux de la secte nous annoncent la réalisation à peu près complète de la première hypothèse. Seulement ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se démentent eux-mêmes en dénonçant toujours avec plus de vigueur l'imminence du péril clérical. Quant à la seconde hypothèse, elle ne semble pas non plus irréalisable à quelques utopistes. N'est-ce pas M. A. Briand qui, s'adressant aux catholiques, du haut de la tribune du Palais-Bourbon, leur faisait cette prédiction étrange : " On (le pape) vous entraînera si loin, on vous imposera une attitude si manifestement contraire aux intérêts de la France, dans ce pays et à l'étranger, que votre conscience de Français finira bien par crier plus fort que votre conscience de catholiques. " Quelles paroles insensées ! Pourquoi donc notre conscience de Français finirait-elle par crier plus haut que notre conscience de catholiques ? Ce ne serait sûrement pas pour défendre l'honneur ou l'intégrité de la France contre les outrages ou les empiètements du pape. Le pape, je ne l'ignore pas, peut être amené à nous obliger de violer certaines lois de notre pays, parce qu'elles viennent en contradiction flagrante avec la constitution divine de l'Eglise. Cela s'est vu, il n'y a pas si longtemps encore. Mais que

notre conscience de Français ait hésité à obéir à l'ordre du pape plutôt qu'aux ordonnances législatives d'un Waldeck-Rousseau, d'un Combes ou d'un Briand, non ! Nous savions fort bien que dans la confection de ces instruments de persécution tout fraîchement sortis des officines d'un pouvoir occulte, radicalement hostile à la France, il n'entraît pas une ombre de préoccupation patriotique : nous savions bien qu'en les combattant, qu'en leur refusant toute obéissance, nous agissions en patriotes éclairés, nous nous efforcions simplement d'épargner à notre patrie des désastres et un déshonneur peut-être irréparables ; sans compter que nous donnions à nos concitoyens un exemple de salutaire fierté, sans compter que nous contribuions à perpétuer la race des hommes de conviction et de cœur, décidés à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, prêts à mourir plutôt qu'à forligner, également inébranlables devant les menaces et devant les séductions des maîtres du jour. De semblables hommes un pays a-t-il jamais trop et peut-on lui rendre un plus signalé service qu'en en multipliant la lignée ou tout au moins en l'empêchant de s'éteindre ?

Ce serait donc uniquement pour souscrire aux humiliations inutiles et antinationales, dont on n'a cessé de nous abreuver depuis plus de trente ans, que notre conscience de Français devrait crier plus fort que notre conscience de catholiques !

* * *

A notre tour, nous demanderons à nos adversaires si leur conscience de simples honnêtes gens et de Français ne criera pas quelque jour plus fort que leur folle obstination de sectaires, si elle ne les pressera pas de renoncer à leurs projets essentiellement antipatriotiques de déchristianisation, si elle ne les invitera pas à renouer officiellement la

chaîne des traditions chrétiennes qui placèrent jadis la France à la tête des nations. Répondent-ils que non et que ce serait chimère d'attendre d'eux un pareil retour en arrière, restent-ils fidèles à leur idéal d'anticléricisme, veulent-ils redoubler d'efforts pour séparer complètement la France de Rome et l'identifier avec les principes athées ou païens de 1789, pour en faire le porte-étendard de la grande révolte de l'humanité contre le créateur : alors, qu'ils ne viennent pas nous parler d'une conciliation et d'une entente rendues impossibles par leur conduite, qu'ils se résignent à commander un peuple divisé et rongé par les dissensions intestines. (2)

M. TAMISIER, s. j.

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites, l'invasion de leur territoire a refait l'union parmi les Français. Cette union, on l'a justement appelée *sacrée*, puisqu'elle leur a permis de préserver, contre la profanation des barbares, non seulement leurs foyers et leur sol, mais aussi cette civilisation latine, que nous estimons le meilleur véhicule de la religion du Christ. Seulement, comme l'ont fait observer les évêques, une telle union ne saurait être éphémère. Il faut à tout prix qu'elle se prolonge après la guerre. Non, ce n'est pas pour la survivance de la France de Voltaire, de Renan ou de Clémenceau que tant de prêtres et de religieux ont généreusement versé leur sang sur les plaines des Flandres et dans les défilés de l'Argonne ! C'est pour la résurrection de la vraie France, de celle qui est née sur les plaines de Tolbiac et dans le baptistère de Reims, qui a été faite par les évêques, sauvée par Geneviève et Jeanne d'Arc, illustrée par les armes d'un Du Guesclin, d'un Bayard, d'un Louis XIV, d'un Condé et d'un Turenne, par le génie d'un Corneille, d'un Bossuet, d'un Racine et d'un Fénelon. C'est cette France-là que nous désirons immortelle. C'est celle-là qui bénéficiera, nous en avons la ferme confiance, de l'habileté de nos généraux, de la ténacité et de la vaillance de nos soldats ainsi que d'une protection manifeste de la vierge de Domrémy et du Sacré-Coeur de Montmartre. Cette France-là peut se modifier et changer de forme de gouvernement, devenir républicaine au lieu de rester monarchique, mais non cesser d'être la fille vaillante de l'Eglise, non cesser de batailler sur toutes les plages de l'univers pour Dieu et son Christ. — M. T.

Vieux cahiers, vieux journaux ⁽¹⁾

I

Mesdames, Messieurs,

“ Près de deux mille personnes se pressaient, s'entassaient dans la vaste salle... Nous disons s'entassaient, car tous les vides étaient comblés. Les dames avaient peine à trouver des sièges, et les hommes étaient condamnés à demeurer debout toute la séance; les escaliers, les embrasures des fenêtres, les marches de la tribune, enfin jusqu'au plus petit coin d'où l'on avait espérance de voir et d'entendre, tout était occupé, et c'était un grand spectacle que celui de cette foule immense qui ondoyait, selon la riche expression de l'honorable surintendant de l'éducation, comme les vagues montueuses de la mer, ou comme les épis courbés par le vent au temps de la moisson. ”

Cette dernière phrase est-elle assez de son temps ? C'était l'époque bien lointaine où les seigneurs de Montréal — je parle des sulpiciens — portaient *le chapeau haut de forme* ; où tous les prêtres s'appelaient *messire*, et où les laïques s'attendaient à l'éclosion d'une littérature nationale, à la création de quelque épopée digne des anciens Grecs; l'époque enfin où tout le monde étant pris d'enthousiasme pour les lettres et les arts, on fondait coup sur coup la *Conférence des*

(1) Conférence donnée à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, le 2 mai 1916. — Si l'auteur se décide à publier cette conférence, c'est dans l'espoir de provoquer des lettres — ou tout autre espèce de communication — qui lui permettraient de rectifier ou de compléter ses affirmations ou ses jugements. — O. M.

instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, la Société historique, l'Union catholique, l'Institut canadien-français, la Société Sainte-Cécile, la Société musicale des montagnards canadiens, la Société philharmonique canadienne. Aussi un charmant homme d'alors pouvait-il écrire : " Nos jeunes et vaillantes sociétés littéraires, académies et associations de tous genres, dont le pays est maintenant couvert, se chargeront de calmer les inquiétudes de ceux, au moins, qui aiment à combler les lacunes de l'activité canadienne par des jouissances intellectuelles. "

Mais vous voulez savoir, Mesdames et Messieurs, dans quelle salle se pressaient, *s'entassaient* les deux mille personnes dont je vous parlais au début. C'était dans la salle du *Cabinet de lecture paroissial*, et, si la date vous intéresse, c'était le 17 janvier 1860.

Ce *Cabinet de lecture*, que beaucoup d'entre vous ont connu, se trouvait à l'endroit occupé maintenant par l'édifice du Transport. " A l'extérieur, écrit la chronique de 1859, la construction ne présente que deux étages, dont les courbes sévères conviennent bien à un lieu destiné à de sérieuses études : des colonnades d'un style corinthien, sobre d'ornements, séparent entre elles les ouvertures cintrées qui se reproduisent à l'étage supérieur avec des détails élégants. Au-dedans, la bâtisse présente une triple division : le premier étage ou rez-de-chaussée, est destiné à recevoir des magasins, continuant la ligne des riches établissements que l'étranger admire depuis la place Jacques-Cartier jusqu'à la rue McGill, et qui prouvent la prospérité toujours croissante de Montréal ; l'étage intermédiaire est consacré à l'*Oeuvre des bons livres* ; au-dessus, règne dans toute la longueur du bâtiment la salle de lecture, sur les bancs de laquelle pourra trouver place un auditoire de sept à huit cents personnes. "

On n'était pas arrivé du premier coup, vous le pensez

bien, à une si parfaite organisation. J'ai prononcé tout à l'heure le nom de l'oeuvre qui a été à l'origine de tout le mouvement dont nous avons aujourd'hui sous les yeux l'aboutissement: *l'Oeuvre des bons livres*.

L'Oeuvre des bons livres avait été fondée à Montréal, en 1844, par M. Arraud, de Saint-Sulpice. En 1857, M. Mercier, qui fut plus tard curé de Saint-Jacques, lui donna un nouvel essor et en fit une véritable bibliothèque publique. Elle se trouvait alors dans l'ancienne rue Saint-Joseph, depuis la rue Saint-Sulpice. Nous serions bien empêchés maintenant de chercher ce berceau de nos oeuvres, puisqu'on l'a démoli lors de la construction de la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur, en arrière de *la paroisse*. Le *Cabinet de lecture* logeait, avec la fabrique de Notre-Dame et le bedeau, dans une maison écrasée et sombre, qui ne faisait point grande figure. Il est difficile de dire combien de volumes contenait cette bibliothèque. M. Arraud avait commencé avec 2,400; un an après, il en avait 12,460; mais en 1856, 11,000 seulement. De 1846 à 1856, la progression fut donc véritablement décroissante. D'autre part, il semble que l'installation soit allée sans cesse s'améliorant. Les mémoires ont gardé le souvenir de je ne sais combien de déménagements et d'inaugurations. En 1857, le lundi, 16 février, on inaugure de nouvelles salles très solennellement: il y eut sept discours... et dans le style du temps, ce qui est terrible! En 1858, le 26 octobre, on inaugure le cours de *lectures* — les conférences — de *l'Oeuvre des bons livres*. Il y eut encore des discours, non moins longs que pompeux et qui, dit-on, "prolongèrent fort tard cette charmante soirée".

Entre ces deux retentissantes inaugurations, M. Regourd, un autre sulpicien, avait fondé, dans cette même maison où logeaient le bedeau et sa famille, la fabrique et ses bureaux, le *Cabinet de lecture paroissial* et ses volumes, un

Cercle littéraire pour les jeunes. Ils furent, au début, quatre membres. C'est trop précis — les mémoires disent : trois ou quatre. Même dans les belles années, ils ne furent jamais plus de vingt : c'était un cénacle, une chapelle. Ces jeunes gens ressemblaient assez à ceux d'aujourd'hui : ils voulaient faire grand. Aussi, dès le mois de mars 1858 (la société datait du mois de novembre précédent), ils organisent une séance publique qui eut un immense succès. *La Minerve* du 10 avril 1858 en donne un compte rendu vraiment savoureux.

Aussi longtemps que vécut le *Cercle littéraire*, les papas eurent pour leurs fils une admiration attendrie, et il n'est pas rare de rencontrer sous leur plume des phrases comme celles-ci : " C'était avec un indicible bonheur qu'on applaudissait M. Adolphe Ouimet, un jeune élève des collèges de Montréal et de Sainte-Marie, lancé depuis peu dans le monde et s'annonçant déjà plein de succès et plein d'avenir. "

Tant et de si beaux discours méritaient de passer à la postérité. C'est pourquoi, le 1er janvier 1859, paraissait le premier numéro de *l'Echo du Cabinet de lecture paroissial*. En voici le sommaire : " A nos lecteurs. — De la modération dans la défense des principes. — La bataille de Châteauguay par Adélarde Boucher, écuyer. — Lecture sur le progrès, par messire F. Bourgeault. — Appréciation de la lecture de M. Napoléon Bourassa sur Naples. — Souhails à l'Institut canadien-français. " Bref, tout un programme : de la philosophie, de l'histoire, de l'art, etc. *L'Echo* n'était pas autre chose que le bulletin de la bibliothèque : les nouvelles acquisitions, les améliorations, les travaux du *Cercle littéraire*, les lectures du *Cabinet paroissial* y furent enregistrés. A tout cela on joignit bientôt une chronique de la quinzaine, des sermons solennels, des mandements, des anecdotes, des nouvelles et des romans, des vers même.

Nous sommes encore en 1859. A la conférence d'Adélarde

Boucher, écuyer, prononcée en octobre 1858, M. le supérieur de Saint-Sulpice avait annoncé la construction d'un nouvel édifice, rue Notre-Dame, destiné à recevoir le *Cabinet de lecture*. Cette décision n'avait pas été prise subitement, loin de là. Le séminaire avait offert un terrain situé entre la rue Notre-Dame et le fleuve, rue Saint-François-Xavier. Mais le comité de construction préférait l'angle nord-est, où se trouvait la librairie Lamothe. Vives alarmes et plaidoyer. " N'a-t-on pas à craindre des commentaires plus ou moins défavorables ? Le comité ne sera-t-il pas exposé à perdre tout-à-fait la confiance du public ? On ne manquera pas de dire que la rue Saint-François-Xavier est une rue toute anglaise, qu'elle est peu fréquentée par la population canadienne catholique, que sur cent personnes qui passent par cette rue, il n'y en a peut-être pas dix d'origine canadienne-française. Ne dira-t-on pas encore qu'il faut se détourner pour aller dans ce cabinet et que par conséquent il sera moins fréquenté ? Combien, en effet, qui y entreraient s'ils le rencontraient sur leur passage, et qui n'y entreraient pas et n'en auraient même pas la pensée s'il leur fallait se détourner un tant soit peu. "

Ces arguments étaient très forts !... Le séminaire se laissa convaincre, non seulement de donner le terrain, mais encore de payer la maison. C'était là une espèce de transaction dont il était déjà coutumier. On dresse les plans. M. Faillon, l'historien, prodigue ses conseils aux constructeurs quoiqu'il fût établi alors aux Etats-Unis. On n'en tient aucun compte ; et le 17 janvier 1860 a lieu la fête dont j'ai parlé en commençant. Inspiré par cette soirée où la foule " ondoyait comme les vagues montueuses de la mer ou comme les épis courbés par le vent au temps de la moisson ", un poète fit des vers :

Honneur, honneur à toi, Cabinet de lecture,
Bouclier du pays, et foyer du talent,

Honneur à ton aurore, à ta gloire future,
 Au bras qui de tes murs jeta le fondement... (1)
 Salut, trois fois salut, Cabinet de lecture,
 A la mâle splendeur de ton architecture !
 Que sur tes nobles bancs, l'auditoire ravi,
 Pour y battre des mains, toujours coure à l'envi !
 Toujours, contre l'erreur sois une citadelle,
 Que la foi dans ton sein, divine sentinelle,
 Signale à tes héros le mensonge agresseur,
 Et restes à jamais le temple de l'honneur !

EDOUARD SEMPÉ.

Et c'est ainsi que l'*Oeuvre des bons livres*, le *Cabinet de lecture paroissial*, le *Cercle littéraire* et l'*Echo* vécurent ensemble plus de dix ans. Puis, soudain, le *Cercle littéraire* rentre dans l'ombre. En décembre 1873, l'*Echo* cesse de paraître. Qu'est-il arrivé ? Un "lecteur", fort éloquent, avait donné, deux années consécutives, des lectures sur la philosophie de Victor Cousin et sur celle de Jules Simon — dont on s'était effarouché. De là discussion. De là aussi départ du lecteur pour Baltimore et mort subite de l'*Echo*.

Mais si l'on examine bien la collection de cet intéressant bulletin, on s'aperçoit que le dernier fascicule porte la date de novembre 1875. Après deux années de silence, on s'était décidé à annoncer officiellement qu'on cessait de publier ! Le *Cabinet de lecture* continua de vivre d'une vie toute végétative, si j'ose dire, jusqu'en 1885.

II

Mesdames et Messieurs, vous n'avez pas cru un instant, je pense, que les MM. de Saint-Sulpice et les jeunes gens eussent pris leur parti de tant de ruines. Vous allez voir le contraire.

(1) Je passe vingt-neuf vers. — O. M.

La livraison de l'*Echo* du mois de novembre 1875 contenait un discours de Saint-Jean-Baptiste prononcé, cette année-là, par messire Lévesque. Messire Lévesque est comme la pierre d'attente de l'édifice futur : il sert de transition entre deux périodes. Messire Lévesque, ayant été chargé de la congrégation des jeunes gens, eut l'idée de former un cercle. Il vécut—le cercle—modestement jusqu'en 1884, alors qu'il prit une nouvelle vigueur entre les mains de M. Hamon, avant de devenir, en 1885, le *Cercle Ville-Marie*. M. le supérieur Colin était au fond de toute l'affaire.

Qui donc, parmi nos hommes de profession libérale ayant atteint la quarantaine, n'a pas été membre du *Cercle Ville-Marie*? Et qui donc, parmi vous, Mesdames, (je parle de celles qui sont moins jeunes), n'ont pas assisté aux séances du *Cercle Ville-Marie*? Le *Cercle Ville-Marie*, en effet, a beaucoup fait parler de lui, pendant les vingt-deux ou vingt-quatre années de son existence. Il était sans doute le descendant de l'humble *Cercle littéraire* de 1857; mais il avouait de bien autres ambitions que son père. Au lieu de rester greffé au *Cabinet de lecture* et à l'*Echo*, il tend à devenir la maîtresse branche. La bibliothèque existe encore, mais elle n'apparaît plus que comme un soutien, un arsenal, un accessoire du *Cercle Ville-Marie*: ce qui ne signifie pas qu'elle soit négligée, bien au contraire, puisqu'elle fut considérablement augmentée et complètement cataloguée durant cette période.

Tout le monde se rappelle les vieux bâtiments aux pierres noircies de la rue Notre-Dame. Un large escalier, se doublant à un premier palier; à gauche, la bibliothèque paroissiale; à droite, le *Cercle Ville-Marie*. Dans la première salle, les billards—car la devise du cercle était *utile dulci*; dans la seconde, les journaux; puis, à travers une ou deux petites salles, on arrivait à la bibliothèque proprement dite, qui servait aussi aux *séances privées* du cercle. Là vivaient

deux demoiselles que, pour ma part, j'y ai toujours vues. Ce sont elles qui m'ont prêté d'innombrables livres de Madame de Ségur, de Roger Dombre et de Jules Verne — rappelez-vous *Mathias Sandorf*, *Vingt mille lieues sous les mers*, et *l'Île mystérieuse* — ce sont elles qui, plus tard, me laissèrent dévorer avec frénésie les critiques littéraires... Au surplus, qu'elles en soient bénies !

En sortant de cette salle sérieuse, aux murs tapissées de rayons, on se heurtait à la porte d'entrée de la salle des lectures, située à l'étage supérieur, une salle en amphithéâtre et entourée de galeries. En 1887 on lui fit une toilette fraîche, on l'enrichit de nouvelles coulisses et d'une tribune pour les orateurs. Et vraiment sans parler des manifestations de l'ancien régime (c'est-à-dire d'avant 1875), cette salle vit de beaux spectacles et les habitués y passèrent des heures bien gaies.

La vie du *Cercle Ville-Marie* nous est connue aussi bien par les journaux que par ses cahiers. Sans doute, cette vie fut plus ou moins intense à diverses époques, mais elle fut rarement factice, si jamais elle le fut. Je diviserais volontiers son histoire en deux périodes. De 1885 à 1896, avec MM. Hamon et Bédard, comme directeurs, le cercle s'organise et atteint un grand épanouissement. De 1896 à 1908, sous la direction ferme et nette de M. Hébert, le cercle se réorganise et prend une physionomie plus moderne.

Mais pourquoi donc avait-il fallu réorganiser le cercle ? N'avait-il pas reçu, du temps de M. Bédard, une constitution de 80 articles rédigés par M. Eugène Godin ? C'est que ce cercle, qui ne devait être que littéraire, avait insensiblement versé dans les questions brûlantes, oh ! pas beaucoup, mais c'était déjà trop. On n'aurait pas pu faire à tous les lecteurs de ce temps le compliment que l'on décernait, en 1887, à M. Rodolphe Lemieux, " qui avait su parler de son voyage au nord-

ouest sans toucher à la politique". Le cahier des rapports de 1896-1897 s'intitule *Cercle littéraire de Ville-Marie — 1ère année*. Il a l'air de rompre avec le passé. Au fond, il ne fait que le continuer. M. Hamon, le premier directeur, avait été un homme de lettres.—M. Bédard était bon, d'une bonté touchante et conquérante (on retrouve à tout moment dans les rapports l'expression notre *bien-aimé* directeur). — M. Hébert est resté un homme de nerf et d'action. Le cercle eut, sous chacun de ces directeurs, l'allure correspondant à leur caractère respectif.

Comme toutes les associations qui veulent vivre, le cercle avait un bureau de direction. L'élection du président était un événement. Celle de novembre 1889 resta célèbre par son tumulte et le temps qu'elle dura. Furent présidents du cercle : MM. Maréchal, Gustave Labine, Cardinal, Emery Lafontaine, Eugène Godin, Féron, Ludger Montpetit, Eugène Primeau, Boissonneault, Bazin, Bruneau, Désilets, Lacasse, Jean Décarie, Hurteau, Jean-Baptiste Lagacé, Raoul Tassé, Louis Hurtubise, Aegidius Fauteux, Vallée, Mercier, Gaston Lapierre, et d'autres que j'oublie. Dans cette liste, il est un nom qu'il faut relever, celui de M. Fauteux, notre très compétent bibliothécaire. Il apparaît, pour la première fois, dans les papiers du cercle, lors de l'élection de 1897. M. Fauteux était secrétaire-correspondant. Au mois de décembre de la même année, il discutait en public sur la culture classique. Il la défendit de manière à mériter les éloges de M. Colin. Dans la suite, à bien des reprises, il lut des travaux toujours fort appréciés. Il se préparait dès lors, sans s'en douter, à l'oeuvre qui lui a été confiée depuis.

Le bureau se faisait aider d'un conseil de vingt-quatre membres. Au sein de cette organisation on peut relever trois espèces de séances : les séances du conseil, les séances privées

du cercle et les séances publiques. Ces dernières se subdivisent : premièrement les séances dramatiques, deuxièmement les conférences, troisièmement, les discussions et le parlement modèle, et, enfin, à partir de l'année du chanoine DeMontigny, les grandes conférences d'adieu du prédicateur du carême, le lundi ou le mardi de Pâques.

J'ai trouvé, dans les archives, les comptes rendus de tout cela, ou à peu près. Il en est de succincts, il en est de fleuris. Mais tous s'entendent sur trois ou quatre points : d'abord, l'auditoire est toujours *distingué*, puis, les paroles du président sont toujours *bien senties*, ensuite, la musique fait toujours oublier *la longueur des entr'actes*, enfin, le directeur est toujours *excellent, infatigable* ou *bien-aimé*.

Aux séances du conseil ressortissaient les questions d'ordre intérieur : admission des membres, impression de papier à lettre aux armes du cercle, choix d'un insigne et d'un ruban, achat d'instruments. A ce propos, il appert qu'aux environs de 1886 M. Joseph Saucier, alors directeur de l'orchestre du *Cercle Ville-Marie*, eut besoin d'un violoncelle. Le conseil reconnut le bien-fondé de sa requête, répondit qu'il ne s'y opposait point, remit l'achat à plus tard... — Je n'ai pas rencontré M. Saucier, ces jours derniers !

Les séances privées du cercle et les séances publiques se ressemblaient assez, quant à la partie littéraire. Un des membres ou quelque étranger de passage — il y avait, même en ces temps reculés, des délégations françaises — était invité à lire un travail ou à causer. Souvent aussi plusieurs membres discutaient quelque grande question de philosophie, d'histoire ou de littérature.

C'est ainsi que de 1885 à 1901 on débattit les points suivants :

DISCUSSIONS

- 13 mai 1885.—Le protestantisme a-t-il rendu de plus grands services à la civilisation que le catholicisme ?
- 30 sept. —Lequel de Vaudreuil ou de Montcalm a rendu les plus grands services au Canada ?
- 27 oct. —L'Eglise doit-elle être tenue responsable de cette page sanglante (la Saint-Barthélemy) de l'Histoire de France ?
- 25 fév. 1887.—Le blocus continental est-il légitime ?
- A qui appartient l'éducation de l'enfant ? A la famille, à l'Eglise ou à l'Etat ?
- 3 juin —L'institution du jury est-elle favorable au bon fonctionnement de la justice ?
- Le rapatriement des Canadiens serait-il profitable à notre nationalité ?
- 21 oct. —Lequel de Joseph de Maistre ou de Louis Veillot a le mieux servi les intérêts de l'Eglise ?
- 18 nov. —Laquelle des professions libérales rend le plus de services à la société ?
- Les nations européennes avaient-elles le droit de s'emparer de l'Amérique ?
- Les avantages respectifs de l'hygiène et de la médecine.
- Quel était le meilleur système de colonisation, de celui employé par la France, ou de celui employé par l'Angleterre, relativement à leurs colonies d'Amérique jusqu'en 1762 ?
- 27 nov. 1889.—La presse est-elle plus nuisible qu'utile ?
- Doit-on coloniser avec des forçats ?
- 4 déc. —Doit-on salarier un représentant du peuple ?
- 28 nov. 1890.—Est-il opportun au point de vue social que le capital fasse des concessions au travail ?
- 18 mars 1891.—Laquelle est le plus utile, la plume ou l'épée ?
- 24 avril —Un homme en état d'ivresse est-il toujours responsable de ses actes ?

- 8 mai —Washington et Moreno : mérite comparatif des hommes et des oeuvres.
- 2 déc. 1895.—La constitution canadienne est-elle préférable à la constitution américaine ?
- 3 déc. 1897.—La culture classique.
- 8 déc. —Le suicide.
- 11 mars 1898.—La peine de mort.
- 16 sept. —La prohibition.
- 20 oct. —Le désarmement universel.
- 20 fév. 1900.—Le féminisme.
- 7 avril —L'usure.
- 22 nov. 1901.—La guerre anglo-boër.

Les travaux, causeries ou conférences, furent plus nombreux encore et extraordinairement variés. On en jugerait amplement si j'osais en lire la très longue liste. Cueillons cependant quelques causeries qu'il ne faut pas oublier. M. l'abbé Bruchési, en 1886, parla du *dogme aux catacombes* ; M. Gérin-Lajoie, en 1887, de *l'économie politique* ; l'abbé Tanguay, des *quatre âges de la vie* ; M. Honoré Gervais, de *notre organisation judiciaire d'autrefois* ; M. Faucher de Saint-Maurice, de *Montgomery* ; M. St-Pierre, des *réminiscences d'un conscrit* ; M. Laramée, de *la profession d'avocat* ; M. Fauteux, de *trois journalistes* ; M. Goulet, du *violon* ; M. Adolphe Chauvin, de *la langue française* ; M. Tarte, de *l'instruction publique dans notre province* ; M. l'abbé Hector Filiatrault, de *Waterloo* ; M. Edouard Montpetit, de *Rostand*, et j'en ai passé de bien intéressants...

Quand on fait le compte de toutes ces "lectures", on est effrayé de la peine que se donnèrent les organisateurs pour trouver et décider tant de conférenciers. La fièvre des conférenciers ne sévissait pas certes comme de nos jours, et pour-

tant, dès les premiers temps, la difficulté fut grande de s'assurer à date fixe un *monsieur* qui voulût bien, *pendant une heure*, parler de quelque chose. En novembre 1887, M. Poisson et Mgr Laflèche avaient refusé. Ces refus causaient bien des inquiétudes aux présidents. On en trouve l'expression, dans les cahiers de 1897, où certain rapport fait foi que l'on pria le secrétaire d'inviter M. Rouleau, *ou bien* M. Philippe Hébert, *ou bien* M. Brisson, *ou encore* M. St-Germain, *ou peut-être* le baron D'Halevin... Je ne sais plus lequel se dévoua. Il y fallait, en effet, du dévouement, le public ayant pris l'habitude de causer quand le conférencier l'ennuyait. Parmi ces conférenciers, quelques-uns s'avisèrent parfois qu'ils avaient affaire à des étudiants. En 1902, le Dr Hervieux — vous vous en souvenez — parla de la *vie étudiante*. Le portrait qu'il traça du carabin, était-il chargé, était-il flatté? Je l'ai lu et je ne sais trop. Quoi qu'il en soit, les étudiants l'applaudirent avec enthousiasme. L'année suivante, M. Monk, présidant une conférence de M. Edmond Brossard intitulée *échos d'éloquence judiciaire*, prononça un discours sur l'avenir de la jeunesse canadienne-française. " Ses judicieuses remarques, dit le journal, à l'adresse des étudiants qui veulent réussir dans le monde, ont été religieusement écoutées et ce fut au milieu d'applaudissements nourris qu'il reprit son siège. "

Les conférences publiques étaient toujours présidées par un personnage en vue: les juges Mathieu, Baby, Lacoste, Pagnuelo, Loranger, Curran, Ouimet, Maréchal, Robidoux, St-Pierre, Gervais; les Jetté, les Taillon, les Hingston, les Monk, les Langelier, les Casgrain, les Chauvin, les Tarte; MM. Kleczowski, Labriolle, Laurentie; les abbés Bourassa, Troie, Colin, Lecoq; nos seigneurs Bruchési, Archambeault, Gauthier, y passèrent tous avec d'autres moins connus.

Après la conférence, on faisait un peu de musique, de drame

ou de comédie. Et c'est grâce à des opérettes que votre humble serviteur fit connaissance avec le *Cercle Ville-Marie*: ce fut d'abord dans les *Petits pages et Triboulet*, ce fut ensuite dans *La foire de Séville*. Nous avions, nous les petits acteurs, pour nous soutenir et nous sauver au besoin, des maîtres de l'art dont l'un m'a laissé un souvenir émerveillé: il s'appelait *M. Monté*. Le journal a dit de lui et de M. Edouard Montpetit qu'ils étaient deux amateurs de talent. Vous voyez bien que mon admiration était motivée. Mais puisque nous parlons de comédie, n'allons pas oublier le génial M. Trouillard, et MM. Thibaudeau-Rinfret et Laramée: leur art entre pour beaucoup dans cette fidélité qui fut une des qualités de l'auditoire du cercle. Quand on voyait à l'affiche *l'Avare*, ou *Montjoie*, ou *Pour la couronne*, on était sûr que les principaux rôles seraient bien tenus.

Cependant on a gardé le souvenir d'une séance manquée. C'était en 1888. Quelques années auparavant, le conseil avait remarqué, pour s'en plaindre, que les séances dramatiques étaient trop vite préparées. Or, au mois d'octobre 1888, M. Rameau de Saint-Père fit une conférence sur l'expansion de la race canadienne-française en Amérique. Voici comment le secrétaire-archiviste parle de cette séance: " Ce n'est pas tous les jours que le cercle a l'heureuse fortune d'avoir un conférencier comme M. Rameau, et cette séance aurait dû au moins être aussi bien remplie qu'une séance publique ordinaire. Mais les circonstances ont voulu que les pièces sur lesquelles comptaient les organisateurs n'arrivassent pas à temps pour qu'on les étudiât; les circonstances ont voulu que les billets de séance au lieu d'être vendus fussent distribués gratuitement—horreur! ; les circonstances ont voulu enfin que le programme fût tout autre que celui déterminé par le conseil, et le succès tout autre que celui anticipé par le cercle en particulier et le public en général. " Est-il assez sec,

cet archiviste, et assez dépité? — Il paraît que dans une autre circonstance, les acteurs improvisèrent à peu près leur rôle et trahirent parfois la pensée de l'auteur. On jouait *Les derniers jours de Rocambole*. Le succès fut grand tout de même... Le succès était habituel au *Cercle Ville-Marie* ! En 1900, M. J.-B. Lagacé, le président, pouvait déclarer au public que les quatorze séances du dernier exercice avaient *parfaitement réussi*. Aux six soirées publiques on avait entendu *L'Avare* de Molière, le *Numéro 66*, *A qui le neveu?*, *Une minute trop tard*, *Les sept métamorphoses du souffleur*; M. de Labriolle avait parlé de *Brunetière intime*, M. Benoit, d'*Un voyage au Mexique*, M. Maréchal, de la *Loyauté des Canadiens français*, et les membres du cercle avaient discuté du *féminisme* et de *l'usure*.

Ces discussions, Mesdames et Messieurs, révélaient parmi les jeunes des orateurs dignes des Sénécal, des Germain et des Ouimet du *Cercle littéraire*. Elles firent songer à une reprise du *parlement modèle*, au commencement de 1908. Il n'y eut que deux sessions, mais brillantes certes. Dans la première, on discuta *l'abolition de la peine de mort*. M. Gaston Lapierre, premier-ministre, eut à subir la logique serrée de M. Paul-Emile Lamarche. Le second parlement examina un projet de loi *octroyant aux femmes le droit de voter aux élections fédérales*. On vit aux prises, ce soir-là, MM. Delâge, Leduc, Roy, Lagacé et Angers. La lutte dura jusqu'à onze heures, et la verve ne tarit pas un instant. Le *parlement modèle* se suffisant à lui-même, il n'avait pas été nécessaire d'ajouter une comédie ou de la musique.

Une année, on voulut essayer un genre nouveau de séance. Il s'agissait, si je comprends bien, d'un récital commenté. Une plume très élégante s'était chargée d'annoncer l'événement.

“ Mardi, 31 courant, aura lieu dans la salle du *Cercle Ville-Marie*, un concert qui sera, pour la section française de la ville, l'événement musical de la saison. La conférence donnée au début d'une séance pour initier les auditeurs au caractère des œuvres qui vont être immédiatement exécutées est une institution bien française et qui a vite conquis là-bas la popularité qu'elle méritait. Déjà à Montréal, M. A. Letondal avait “ illustré ” ainsi *Gounod* et *Berlioz*, dans les conditions qu'exigeaient tout à la fois son instinct de modestie et la sévérité un peu aristocratique de son goût, c'est-à-dire devant un tout petit cénacle où n'avait pénétré qu'une élite de dilettanti. La tentative valait d'être reprise avec plus d'ampleur et elle le sera le 31 courant. Nos meilleurs artistes pour chaque partie, chant, orgue, instruments à corde, apprenant que l'un d'entre eux, M. l'abbé Labelle, devait rendre hommage aux maîtres de la musique religieuse en cette dernière moitié de siècle, ont offert leur concours avec un esprit fraternel qui les honore. C'est plaisir pour un directeur comme M. Couture, qui n'aime pas dégrossir, de conduire un chœur d'artistes formés, où nulle voix n'a besoin d'être entraînée ni soutenue et à qui il suffit de signaler les nuances et les délicatesses un peu fines d'interprétation. Dans une salle de grandeur moyenne ces petits chœurs sévèrement choisis produisent une impression d'ensemble, de fermeté et de fusion harmonieuse qui est, pour les amateurs intelligents, le plaisir suprême. — Déjà le petit bâton de M. Couture, qui semble posséder une vertu magique pour mettre toute chose au point, a commencé son oeuvre, et le petit bâton de M. Couture s'est déclaré satisfait.

“ Le programme offre cette singularité qu'il renferme un certain nombre de morceaux qui sont oeuvres de maîtres, d'une beauté assez intelligible, très populaires en France, et cependant peu connus ici, dans une société qui se pique de n'être pas étrangère aux choses d'art. Il y a là un petit pro-

blème que nous livrons à la sagacité des critiques. *Le Lac* est le *vase brisé* de Lamartine, c'est-à-dire son morceau populaire par excellence. Il a tenté et découragé le génie de bien des artistes. Voici ce qu'en dit Lamartine lui-même : " On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au gémissement de ces strophes. On a réussi une seule fois. Niédermeyer a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette romance et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre. " *Le Pater* est, dans l'oeuvre de Niédermeyer, le pendant en musique religieuse du *Lac*. C'est un morceau de grande allure où la délicatesse ailée du solo et la gravité du choeur se prêtent mutuellement des effets de contraste. Il n'est guère en France de cérémonie religieuse un peu solennelle où l'on ne chante ce motet presque inconnu à nos églises (plus maintenant, à la vérité). Dans un programme comme celui du 31, il est téméraire de signaler la pièce de résistance. Peut-être quelques-uns la trouveront-ils dans les *Béatitudes* de César Franck. C'est une oeuvre forte et faite de génie. Les délicats et ceux qui se plaisent aux beautés recueillies goûteront le quintette en ré bémol : *Il n'est rien de fort que ce qui demeure*. " Il produit, dit M. G. Servières, dans la période *audantino* du début, une impression de *sérénité suave* et de *certitude religieuse* qui, plus que tout ce qu'on sait des sentiments de César Franck, témoigne de la foi sincère du compositeur. La période à quatre temps est développée avec une sûreté de main et une science des voix qui font de ce quintette une des plus belles pages de la partition. " — Il se peut que pour le commun des auditeurs la béatitude *Bienheureux ceux qui pleurent* soit d'un effet plus saisissant. On y trouve une adjuration à la douleur qui laisse une impression de mélancolie singulièrement profonde.

" La figure souriante de M. Kleczkowski présidera à toutes

ces beautés. Nous n'avons pas oublié le bijou de discours que fit M. le consul à la grande kermesse de l'hôpital Notre-Dame : " On attaque la France, y disait-il avec une finesse dépouillée d'amertume, mais on ne peut pas s'en passer ; on a besoin de son art. " Peut-être nous en donnera-t-il ce soir-là de nouvelles et exquises raisons.

" Ceux qui se présenteront pour retenir leur siège, dans les derniers jours, et quand tous les billets seront épuisés, regretteront sans doute qu'on n'ait pas choisi une salle plus vaste. Mais le *Cercle Ville-Marie*, par un sentiment de dignité que l'on comprendra, a tenu à ne pas quitter, même pour obtenir un gros succès d'assistance, la vieille salle si pleine pour lui de chers souvenirs. "

Y eut-il du monde à ce concert ? C'est probable. Les archives sont laconiques sur ce point, mais combien expressives sur un autre. " La séance d'ouverture de la seconde partie de l'année inaugura un genre nouveau. Ce fut un succès artistique, un vrai. Mais le succès financier fut maigre. " Plus tard, on biffa *maigre* pour substituer *assez misérable*, ce qui ne vaut guère mieux.

A cet égard, les conférences d'adieu du prédicateur de carême à Notre-Dame, furent, je crois, plus satisfaisantes. L'institution date de 1897. Le chanoine DeMontigny en profita pour parler de Jeanne d'Arc, sujet que le Père Lemerre devait reprendre plus tard. Pour ma part, de toutes les grandes conférences auxquelles j'ai pu assister, aucune ne me plut davantage que celle de l'abbé Vignot. Oh ! je sais, Mgr Rozier, avec son harmonieuse éloquence, et le chanoine Desgranges, par son énergie et le charme de son caractère, pourraient nous faire hésiter ! Mais jamais un auditoire montréalais ne

m'a autant fait penser à un auditoire parisien que le soir où M. Vignot parla et se vengea de *celles* qui l'avaient déserté à Notre-Dame. J'ai parlé d'auditoire parisien, j'ai eu tort. Je le connais. Il est froid, il met de la coquetterie à ne pas laisser voir qu'il comprend, il sourit à peine. L'auditoire canadien est autrement cordial ! Il applaudit, trop souvent même. En tout cas, M. Vignot put voir que rien ne lui échappait. Ce fut une fête de l'esprit et de la langue, complétée par l'admirable discours de M. Lecoq, jugeant l'éloquence de M. Vignot : le plus bel éloge que j'aie jamais entendu faire d'un prédicateur.

Cette institution était trop précieuse pour mourir. Aussi lorsque, aux environs de l'année 1909, le *Cercle Ville-Marie*, " pour des raisons qui n'intéressent personne " ainsi que s'exprime l'archiviste, cessa de faire parler de lui, cette fête annuelle survécut. Elle a été comme le lien entre le *Cercle Ville-Marie* et la *Bibliothèque Saint-Sulpice* actuelle. Pendant les années qu'ont duré la démolition de l'ancien *Cabinet de lecture* et la construction de l'immeuble où nous sommes, ce lien ne s'est pas dénoué : le Père Ponsard, le chanoine Lesage, le chanoine Desgranges, l'abbé Camille Roy, et enfin Mgr Lenfant, en ont été comme les chaînons.

III

Les plans de la nouvelle bibliothèque furent donnés au concours. Trois furent distingués et particulièrement récompensés. Celui de M. Eugène Payette a été choisi : vous en avez la réalisation sous les yeux.

Tout serait bien si d'abord, au mépris du bon goût et de l'esthétique, on n'était pas venu construire à côté de nous une façade qui cache la nôtre, si ensuite nous n'avions, depuis

quelques semaines, le bruyant et bien profane voisinage d'un théâtre. Heureusement! ni ceci, ni cela n'empêchera la *Bibliothèque Saint-Sulpice* de faire son oeuvre.

Son oeuvre, Mesdames et Messieurs, sera, vous le pensez bien, ce qu'a été l'oeuvre des sulpiciens dans le passé : une oeuvre d'éducation. Elle fut fort aimablement louée par tous les orateurs très distingués qui honorèrent la dernière de nos inaugurations, en septembre. Je n'ai pas à vous dire quel est et quel doit être le caractère de notre bibliothèque. Mon collègue, M. Fauteux, l'a déjà fait, ici même, avec esprit et précision. Je n'insisterai pas davantage sur les conférences que donnèrent dans cette salle MM. Perrier, Gauthier, Gouin, Montpetit et Miller. Elles avaient pour but de faire lire certaines catégories de livres, et tenaient ainsi intimement à l'oeuvre proprement dite des bons livres.

Si nous nous étions arrêtés là, le Cabinet de lecture paroissial n'aurait fait que devenir une bibliothèque publique pour toute la ville. Mais à cette évolution s'est ajouté quelque chose de nouveau. Notre grande salle s'est ouverte à des manifestations très diverses, des groupements ont trouvé chez nous l'hospitalité, et nous avons fondé des expositions.

Celles-ci ont remporté un vrai succès. Nous avons droit de nous y attendre, non pas parce que notre petite pinacothèque est parfaite — il faudrait n'avoir rien vu pour le prétendre — mais parce que l'idée était bonne, parce que cela manquait, surtout parce que les exposants ont beaucoup de talent.

Un ami nous avait conduit dans la montagne de Beloeil, chez M. Ozias Leduc, parmi les pommiers. Le peintre, avec une obligeance dont nous lui sommes bien reconnaissant, s'était tout de suite prêté à nos désirs. Hier connu et goûté d'une élite seulement, nous avons la certitude que son exposition a révélé son nom et son oeuvre au public. Des toiles comme *Cumulus bleu*, *Pommes vertes*, *Fin de jour*, *Pont*

de béton, sont d'un poète. Tout le monde l'a senti, et tout le monde a trouvé que le portrait de l'artiste par lui-même répondait à l'idée qu'on se faisait malgré soi de l'auteur : visage doux, sérieux, mélancolique, avec des yeux qui ont beaucoup regardé vers le dedans.

M. Massicotte a ensuite exposé une série de dessins. Son oeuvre nous intéresse à un double chef. Elle possède de belles et solides qualités proprement artistiques : groupement, émotion, délicatesse, netteté. Elle possède en outre une haute valeur documentaire. Un critique suggérerait que l'Hôtel-de-Ville ou le Château de Ramesay s'emparât des originaux, du *Mardi gras*, d'une *Soirée d'autrefois*, de la *Quête de l'Enfant-Jésus*, du *Réveillon* et surtout de l'émouvante *Bénédiction paternelle*. L'idée est juste, et le très grand nombre de visiteurs, qui se sont attardés devant ces compositions et les croquis environnants, y applaudissent sûrement.

Après M. Massicotte, les deux fils de M. Philippe Hébert, l'un sculpteur, l'autre peintre. Leurs oeuvres, très habilement distribuées, ont transformé notre salle en un délicieux salon de collectionneur. L'art personnel et très décoratif de M. Adrien Hébert n'échappe à personne. *Coucher de soleil*, *Clair de lune*, *l'Idole brisée*, *Crépuscule bleu*, sont des choses exquises, n'est-il pas vrai ? Ses deux *Automne*, ses trois *Esquisse*, son grand *Soleil couchant*, le placent à part parmi nos artistes : il a sa manière et dorénavant on la reconnaîtra. Son aîné, M. Henri Hébert, est sculpteur. Je m'excuse de le dire, il est maintenant trop connu. Il n'a exposé qu'une minime partie de ses travaux, mais elle offre beaucoup d'intérêt. Ses médaillons sont d'un travail très fin, ses statues élégantes, ses bustes vivants et ressemblants. Certain *vieux notaire* — une terre cuite — d'une facture très large, produit une intense impression de vérité. Heureux le connaisseur qui s'en emparera !

Nous en sommes là de nos expositions. La série vient de commencer. Dieu veuille qu'elle continue et que nous puissions passer en revue tous nos artistes, les encourager, et augmenter parmi nos concitoyens le goût des belles choses.

J'ai dit que notre grande salle s'était ouverte à plusieurs manifestations, les unes patriotiques, en faveur de la Croix-Rouge ou de nos compatriotes de l'Ontario, les autres charitables, en faveur de la Saint-Vincent-de-Paul ou de quelque patronage, d'autres encore, artistiques, récitals d'élèves et grands concerts. Il en est un dont je désire vous dire un mot. Il n'a pas encore eu lieu, et nous voudrions lui assurer un grand succès. Il entre dans notre plan général d'encouragement aux artistes. Le programme peut satisfaire les plus difficiles, quant à la musique européenne. Il devrait attirer beaucoup de monde par ses morceaux d'auteurs canadiens. Tout Montréal connaît M. Letondal. Une élite seulement a déjà entendu MM. Gagnon, Tanguay, LeRoy et Mathieu. Nous voudrions établir — un peu comme à Paris, eh! oui — un "salon des musiciens", et chaque année, deux ou trois fois chaque année, leur permettre de produire leurs dernières compositions.

Enfin, Mesdames et Messieurs, j'ai dit que des groupements avaient reçu l'hospitalité dans nos salles. Le dernier en date — et qui nous honore beaucoup — est la *Société historique de Montréal*. Le premier fut un cercle de jeunes architectes, dont les travaux sont fort sérieux, et dont on peut augurer qu'ils feront quelque chose pour diminuer, dans notre pays, le nombre des constructions sans sincérité, sans lignes et sans beauté. Dès la première heure aussi, un cercle d'études sociales pour jeunes filles prenait ses quartiers chez nous. Ces demoiselles ne savaient pas sans doute qu'elles marchaient sur les traces de leurs grand'mères, et que, en 1859, dans le troisième numéro de l'*Echo du Cabinet de lecture*,

Mademoiselle Perrin publiait un long travail sur Mère Bourgeois, travail qui avait été lu d'ailleurs à Villa-Maria, d'où elles sont elles-mêmes venues... Ensuite, l'admirable *Association de la jeunesse catholique*, dont les relations, alors qu'elle naissait, ont toujours été amicales avec le *Cercle Ville-Marie* vieillissant, nous a demandé un petit coin, et, depuis ce jour, le *Cercle Laval* siège assidûment dans nos murs. Enfin, Mesdames et Messieurs, le *Cercle Ville-Marie*, défunt pour la seconde fois, pareil au Phénix de la fable qui renaît de ses cendres (la comparaison date de 1886), a retrouvé la vie au contact de toutes ces oeuvres réunies.

Bref, la *Bibliothèque Saint-Sulpice* est dès maintenant un centre d'activité intellectuelle et artistique. Elle le sera de plus en plus, grâce à vous, Mesdames et Messieurs, qui nous encouragez de votre présence et de votre sympathie.

Olivier MAURALT, p. s. s.

“ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

XI

UN vénérable prélat, que nous avons toutes les raisons du monde d'estimer hautement, nous disait, il y a huit jours : “ Il y a longtemps que nous n'avons pas lu de “ Choses vues ” dans votre revue. C'est dommage, c'est toujours si intéressant. ” — “ Ah ! c'est que, Monseigneur, avons-nous dû répondre, nos deux correspondants de là-bas, MM. Desgranges et de Poncheville, sont depuis six mois sous les murs de Verdun. Leurs communiqués se font rares, et pour cause. Mais nous avons quelques pages que nous donnerons dans la livraison de septembere. ”

A la vérité, nous n'avons reçu, depuis la livraison de juin, qui contenait notre dernière tranche de “ choses vues, à propos de la guerre d'Europe ” — c'était la dixième — qu'un seul communiqué et il est de M. l'abbé Thellier de Poncheville. Nous avons pensé à le faire précéder, dans ces pages, d'un extrait tiré d'une brochure de M. de Poncheville lui-même sur Dieu et la guerre et d'une analyse substantielle du beau discours qu'a prononcé à Notre-Dame de Paris, le 4 juin dernier, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, M. Desgranges, sur les Immolés de la guerre. On y constatera que nos amis, qui continuent à faire avec vaillance leur service d'aumônier, et qui ont été tous les deux cités à l'ordre du jour, ne restent pas, par ailleurs, inactifs, qu'ils gardent toujours leur esprit haut, leur coeur droit et leur plume alerte.

Vers la fin de mai, M. l'abbé de Poncheville faisait donc paraître, chez Bloud, une nouvelle brochure, et nous en détachons ces deux ripostes, qu'on y trouve, à l'adresse de ceux qui reprochent à Dieu de n'avoir pas empêché l'horrible guerre qui déchire le monde. C'est à lire, au Canada aussi bien qu'en France. Plus d'une fois, nous avons entendu les doléances de plusieurs qui, chez nous comme ailleurs, s'en prennent toujours à la Providence et n'ont jamais l'air de se douter que nous avons peut-être richement mérité les malheurs qui arrivent.

DIEU ET LA GUERRE. — Si Dieu controversait avec nous sur le ton de nos discussions humaines, il commencerait par retourner le reproche à certains de ceux qui le lui adressent : “ Vous vous scandalisez de ce que je n'ai pas empêché la guerre ? Mais vous-mêmes, pourquoi l'avez-vous permise ? ” — Il y avait, à notre disposition, des moyens de défense qui pouvaient nous mettre à l'abri : c'était à nous d'y penser et d'y peiner. Plus d'artillerie lourde, plus de munitions dans nos arsenaux, un service de contre-espionnage plus vigilant, notre frontière du nord mieux couverte : ces précautions eussent efficacement protégé notre pays contre une attaque allemande. Moins vulnérables, nous eussions découragé nos agresseurs. Ne nous en prenons qu'à nous si notre négligence a favorisé leurs odieux desseins. — Il ne s'agit pas seulement des mesures militaires qui ne relèvent que des chefs. Au milieu de l'Europe en armes, tous les Français devaient assurer la sécurité de la France. Combien se sont souciés de cette sauvegarde patriotique ? Rien qu'en restant fidèles à la loi chrétienne du mariage, des familles plus nombreuses nous auraient fourni des effectifs plus puissants à opposer aux menaces d'une invasion. La population de l'Allemagne a presque doublé depuis 1870 : la nôtre est restée stationnaire. A qui la faute si cette lourde infériorité numérique a excité

les convoitises et l'audace de nos rivaux ? — Une sage conduite de nos affaires publiques, s'inspirant de l'intérêt national, pouvait développer la vitalité de notre race. Ceux qui escomptaient son épuisement pour l'abattre auraient hésité à jeter un défi à sa force demeurée intacte. Divisés par nos querelles de parti, diminués par les contre-coups de nos luttes religieuses, nous nous sommes présentés à nos adversaires comme une proie facile. Ici encore, Dieu aurait beau jeu pour nous faire constater que ce sont les hommes qui sont coupables, et non pas lui. — Mais si Dieu nous tenait ce langage, on l'accuserait peut-être de faire de la politique...

Dieu disposerait, en face de ses contradicteurs, d'une seconde réplique dont sa bonté tempérerait l'ironie. — " Ah ! vous croyez que j'aurais pu vous épargner l'horreur de la guerre ? Mais m'avez-vous demandé d'exercer ce pouvoir en votre faveur ? Un bienfait de cette importance méritait bien qu'on le sollicitât. Que n'y avez-vous songé plus tôt ? — Les avertissements ne vous avaient pas manqué. Depuis longtemps les routes d'Europe tremblaient sous le roulement des canons. Les frontières se hérissaient d'armes et de colères. Au milieu de cette fièvre belliqueuse, les diplomates s'interrogeaient anxieusement : réussirons-nous à conjurer la catastrophe ? A plusieurs reprises, les peuples épouvantés ont eu la sensation du gouffre qui s'ouvrait sous leurs pas, tout proche. C'est en ces graves conjonctures qu'il eût fallu m'appeler au secours. Alors, il m'eût été plus simple d'intervenir qu'à présent, au milieu de l'exaspération de vos passions guerrières qui ne veulent plus se laisser comprimer. Les nations en péril m'ont-elles supplié de garder au monde le bienfait de la paix ? M'ont-elles dit, par la bouche de leurs représentants : " O toi qui es le maître des hommes et des événements, toi " qui as calmé la tempête, toi, plus puissant que nous pour " nous préserver du malheur, écarte de nos têtes la foudre

“ que nos imprudences ont amassée. ” — J’ai écouté... Aucune prière officielle n’est montée vers moi. Occupés que vous étiez à des besognes toutes contraires, vous éloigniez de votre pays, à cette heure même, les voix qui imploreraient pour vous, les grandes voix des ordres religieux uniquement voués à ce service public au profit de votre peuple. Vous affaiblissiez la puissance d’intercession de mon Eglise, votre alliée séculaire, que vous refusiez d’associer désormais à vos destinées. Vous déclariez ne plus me connaître, même en dehors de toute pensée confessionnelle... Pourquoi, en vous faisant aujourd’hui mes accusateurs, me contraignez-vous à vous rappeler ces pénibles souvenirs ? Je ne les tire de l’oubli où les avait ensevelis ma miséricorde, que pour en recueillir l’enseignement utile à votre bien. — Un fait infime y suffira. Vos pièces de monnaie portaient en exergue une vieille devise qui faisait encore mention de moi : *Dieu protège la France*. Ces mots, gravés là depuis plusieurs siècles, ne gênaient personne. Bien peu s’apercevaient de leur présence. Un jour, vous avez décrété qu’on supprimerait cette inscription sur les nouveaux écus d’argent. Par ce geste mesquin, vous me signifiez mon exclusion de vos affaires et votre volonté de vous passer désormais de mon secours. La France n’a plus besoin de Dieu. Elle entend se suffire. Elle se protégera toute seule. — Maintenant que l’épreuve s’est abattue sur vous, précipités du haut de vos illusions et de votre présomption dans l’abîme de votre misère, au lieu de reconnaître votre faute vous voudriez que ce fut la mienne ? N’ayant pas pensé à moi pour m’invoquer, vous ne vous souvenez de moi que pour me blasphémer ? — J’ai souvent détourné l’orage, à votre insu, sans que vous m’en ayez exprimé le désir, sans que vous m’en ayez témoigné votre reconnaissance. Je ne l’ai plus fait cette fois. Jamais vous ne me demandiez ma protection, et vous vous étonnez que je ne vous l’aie pas accordée toujours ? Qui vous dit que

je n'ai pas donné licence au mal de se déchaîner pour vous obliger à reconnaître que mon intervention demeure nécessaire au bonheur de votre vie, sans cesse menacée de désordres que seule ma puissance préviendrait complètement ? — Et depuis que les coups de la guerre vous accablent, m'avez-vous sollicité d'y mettre fin ? Vous me reprochez ces maux qui se prolongent. M'avez-vous au moins prié de les abréger ? Le pape a fait, en mon nom, ce souhait. Afin qu'aucune équivoque ne vous rendit suspecte sa démarche, il en a précisé le sens dans des formules d'une absolue netteté. La paix à obtenir du ciel et de la sagesse des hommes doit être " conforme aux droits et aux justes aspirations des peuples, aux exigences de la justice et à la dignité des nations ". C'est la paix que vous poursuivez vous-mêmes, ô fils de France, dont les pensées sont loyales et le coeur généreux. La satisfaction que vous cherchez les armes à la main, il dépend de moi de vous la procurer au prix de moindres sacrifices, sans que la violence ait besoin d'exercer jusqu'au bout sa contrainte meurtrière, cruelle à vous-mêmes comme à vos ennemis. Je puis influencer sur les événements de manière à vous les rendre favorables. Je puis incliner vos agresseurs à reconnaître leur tort, les convaincre de leur impuissance à faire triompher l'injustice et les amener ainsi à vous offrir plus promptement la réparation du droit qu'ils ont violé. Le pape vous convie à cette prière. Elle vous offusque ! Vous la jugez inopportune. Quelques-uns ont tenté de la faire interdire. Epargnez-vous au moins cette inconséquence avec vous-mêmes et ne me faites pas grief des longueurs de la guerre, alors que vous reprochez à mon vicaire de m'en demander le dénouement rapide et conforme à vos vœux.

Abbé TH. DE P.

Pour quiconque croit en Dieu et à l'action de sa Providence, combien ce discours, mis sur les lèvres divines, paraît rai-

sonnable et instructif! Mais vous verrez qu'on continuera à répéter qu'en parlant ou en écrivant ainsi les curés font de la politique! Après tout, il ne s'agit au fond que de s'entendre sur les mots. Admettons que c'est en effet de la politique qu'ils font. Mais ajoutons tout de suite que c'est là une politique dont les visées sont autrement plus hautes que celles des diplomates qui bornent leurs horizons aux choses d'ici-bas.

* * *

LES IMMOLÉS DE LA GUERRE. — *C'est de cette politique encore, de celle qui sait voir l'éternité au bout du temps et Dieu au-dessus des hommes, dont est plein le beau discours de M. l'abbé Desgranges sur les Immolés de la guerre et la rédemption de la France. Celui qui l'a vu naguère monter dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, imagine assez aisément quelle figure il a dû faire dans celle de Notre-Dame de Paris, quand, le 4 juin, sur l'invitation du cardinal Amette, il est venu, ayant quitté quelques instants la fournaise de Verdun, prêcher le panégyrique de Jeanne d'Arc. Nous ne pouvons redire ici ce que fut cette magnifique cérémonie ni la profonde impression que produisit le discours de notre ami dont toute la grande presse parisienne a souligné le beau succès.*

Dès deux heures, dit la Croix de Paris, Notre-Dame était bondée, comme aux grands jours. Beaucoup n'ont pu y pénétrer. Les soldats étaient fort nombreux, et le cardinal avait autour de lui une très belle couronne de notabilités catholiques, de personnalités du Parlement et de dignitaires des ordres pontificaux. — La voix de M. le chanoine Desgranges, qui emplit si bien les plus grands vaisseaux, et à laquelle le “ pectus ” qu'il a à un degré si remarquable donne de si belles intonations, a célébré la libération de la France. Ce fut un beau succès oratoire. — La chaire de Notre-Dame, auréolée de tant de gloires, ajoute l'Echo de Paris, en a connu une nouvelle avec M. l'abbé Desgranges arborant la croix de guerre sur son camail de chanoine. — La péroraison de ce très noble discours, con-

clut le Figaro, a été longuement applaudie. Le cardinal on le sait n'aime pas cela. Voire il l'a défendu. Mais je pense qu'il a dû accorder, dans le fond de son coeur, le bénéfice des circonstances atténuantes à un auditoire qui, somme toute, applaudissait, non pas au langage d'un orateur complaisant à ses faiblesses, mais plutôt au sévère et juste rappel de nos communs devoirs.

Essayons de résumer, pour nos lecteurs, les éloquentes enseignements de M. l'abbé Desgranges.

Notre ami s'est attaché à montrer en Jeanne d'Arc, la patronne des immolés de la guerre, de tous ceux qui ont été écrasés obscurément et sans humaine consolation dans la nuit des combats, et à découvrir dans son âme limpide la source où l'on trouvera à son exemple le secret des forces et des consolations qui permettront de soutenir jusqu'au bout des sacrifices aussi manifestement supérieurs à la résistance humaine. — Après avoir rappelé en quelques mots le profond mystère qui fait que les nations comme les individus ne se revifient et ne grandissent que dans l'épreuve et l'immolation, l'orateur s'est efforcé de donner dans un premier tableau un aperçu des souffrances et des sacrifices que nos soldats s'imposent aujourd'hui pour la rédemption de la France.

Toutes les classes de la société, *a-t-il dit*, tous les partis ont apporté ce qu'ils avaient de plus cher et de meilleur pour le grand holocauste. Les discussions sur l'union sacrée peuvent se poursuivre à l'arrière. Au front, à chaque instant, le général et le soldat, le prêtre et l'instituteur, le gentilhomme et le paysan, le royaliste et le républicain la scellent dans leur sang confondu sur les mêmes tranchées et devant les mêmes réseaux de fils de fer.

Dans cette émulation d'héroïsme où M. Desgranges salue le

chef, l'entraîneur d'hommes, qui après avoir électrisé les bataillons et préparé la victoire donne encore sa vie, ou le prêtre, qui sur le champ de bataille offre son corps avec celui du Christ pour la France et pour les âmes, l'orateur se laisse émouvoir d'une façon toute spéciale par une immolation plus humble, plus profonde, parce que ni les croix, ni les palmes, ni la gloire, ni un idéal très défini ne la soutiennent et ne l'auroient. C'est celle de la masse anonyme de ceux qui compensent l'humilité de leur rôle par la dureté de leur vie, à qui le langage populaire a donné ce nom d'une simplicité si expressive d'hommes de peine, et en particulier de la foule innombrable des obscurs paysans de France. C'est ceux-là qu'il nous montre surtout, en des scènes poignantes et d'une vie intense, peinant et souffrant dans les froides tranchées, passant des horreurs de la mitraille aux supplices des tables d'opération, mourant simplement, doucement, et sans beaucoup se plaindre ni faire d'embarras, sans que nul n'ait le temps de beaucoup s'en préoccuper, si ce n'est une infortunée vieille femme à qui la nouvelle portera un coup dont elle ne se relèvera pas. Eux surtout meurent sans être humainement payés. Cinq sous par jour et la nourriture c'est peu pour un pareil martyre ! C'est bien peu pour acheter à leurs frères le droit de rester libres et Français. C'est à se demander si les survivants peuvent réclamer un pareil service pour un tel prix. Pour eux la patrie aurait fait faillite si la religion n'était pas là, prête à payer notre dette infinie.

A ces sublimes immolés d'hier et de demain, l'abbé Desgranges montre, dans un second tableau, le lumineux exemple de la sainte de la patrie. Ce qu'il leur présente, ce n'est pas la campagne éblouissante de Jeanne que l'histoire sereine raconte avec des mots d'épopée où nous ne découvrons plus, comme

toujours, le sang et les larmes qui ont servi à les écrire. Ce sont au contraire ses épreuves, ses humiliations, son supplice. Que sont dans sa vie quelques heures de gloire, troublées même au couronnement de Reims par les serpents des intrigues ? Dans cette triomphante chevauchée qui libéra la France, elle a surtout connu l'inquiétude, l'anxiété, la difficulté de se faire accepter, la souffrance, l'envie, l'abandon, la trahison, le martyre et l'oubli de ceux qu'elle avait sauvés. Mais il faut citer :

Lorsque Jeanne d'Arc fut conduite au bûcher elle demanda une croix pour la contempler dans ces derniers moments. Un Anglais en fit une avec deux morceaux de bois et la lui présenta. Ce fut sa suprême consolation et toute sa récompense terrestre : une croix de bois ! — Une croix ! c'est peu et c'est tout. Grâce à la croix, la douleur de Jeanne n'a pas été la vaine détresse que roule le flot amer du malheur ; sa douleur a été élevée, dressée en sacrifice qui rachète et qui sauve. Jeanne est une victime consciente et volontaire qui se livre pour les causes saintes auxquelles elle a donné son cœur. Elle cherche l'immolation et la supporte jusqu'au bout pour réaliser ses desseins rédempteurs, et elle souffre jusqu'à l'excès parce que, dit-elle, " rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire ".

Cet amour de Jésus et de Jésus crucifié est le fond du christianisme. Le christianisme apporte certes au monde, par les soins de sa hiérarchie robuste, la plus cohérente synthèse de dogmes et de préceptes, mais il est surtout une profonde vie d'amour.

C'est dans cet amour du Christ, qui devient bientôt générosité et héroïsme dans les cœurs capables de le comprendre, que l'abbé Desgranges montre en sa troisième partie la source de force capable d'engendrer d'aussi conscientes et d'aussi pré-

cieuses immolations. Nous citons encore : Pauvre petite Jeanne ! Tu ne sais pas lire, mais tu sais Jésus crucifié. C'est la grande science, celle qui donne le secret de la bienfaisance infinie... — Dès lors nous comprenons que lorsque le labeur auquel te conviaient tes voix exigeait de toi un sacrifice, tu n'aies jamais reculé. Tu savais que toute souffrance s'apparente, se lie à la souffrance de Jésus, qu'elle est la soeur de la souffrance de Jésus et sert, elle aussi, à la rédemption des hommes. Ton jeune corps se révoltait peut-être, mais ton âme plus forte était heureuse de monter sur le même calvaire que ton divin maître. — C'est cette doctrine sublime que la grâce du christianisme met à la portée des plus humbles âmes. Elle devient en elles une force vivante et une consolation inépuisable. C'est elle que je retrouve plus ou moins confusément dans le coeur de tant de héros obscurs qui dorment là-bas leur dernier sommeil.

Enfin, dans une vibrante péroraison, dont on nous saura gré de donner de larges extraits pour terminer, l'orateur a exhorté son auditoire à puiser à la même source les mêmes vertus pour la rédemption de la France.

L'imitation de Jésus-Christ, sa passion reproduite dans la pucelle, telle fut la rédemption de la France (Michelet). Quel est celui d'entre nous, mes frères, qui refuserait de prendre sa part de l'effroyable immolation qu'exige encore aujourd'hui la rédemption de la France ? Qui donc aurait le coeur d'y rester insensible, étranger ? Qui oserait prétendre qu'il n'a pas pris aussi sa part de responsabilité et ne doit pas se frapper la poitrine ? Laissez-moi vous faire entendre l'exhortation à la pénitence, sortie des lèvres, aujourd'hui glacées, d'un des écrivains morts pour la patrie que j'ai été fier de citer. Ecoutez en quels termes d'un émouvant lyrisme

Charles Péguy commente, dans le *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, le reniement de saint Pierre et le chant du coq. " Hélas! hélas! Il n'y a pas un coq dans une ferme qui n'ait chanté, qui n'ait annoncé au soleil levant, des reniements plus que triples, qui n'ait proclamé la turpitude de l'homme. . . — Dressés sur le fumier de toutes les fermes, dressés sur leurs ergots, ce que les coqs annoncent au point de tous les jours, ce sont nos reniements sans nombre. Comment pouvons-nous les entendre chanter, et ils chantent tous les jours et plusieurs fois par jour, sans pleurer aussitôt nos reniements? Un coq a chanté pour Pierre; combien de coqs chantent pour nous? Seulement, nous ne les entendons pas, ceux-là, nous ne voulons pas les entendre. "

Cette foule vous entendra, du moins, douloureux poète. Elle ne restera pas sourde à la voix qui monte de la tranchée où votre corps ensanglanté repose; elle prendra courageusement sa part des expiations nationales; elle aura honte de festoyer, de rire, d'encombrer les salles de théâtres, de spectacles, pendant cette période douloureuse; car, nous n'avons pas seulement une frontière à garder, mais une épreuve à subir, et ceux qui la désertent, en se livrant au plaisir frivole, forcent les autres à payer double. — Et, avec non moins de conviction angoissée, je dirai aux Français qui ne sont pas dans cette cathédrale, mais qui nous entendront peut-être tout de même, je leur dirai, en les suppliant, de ne pas écarter les motifs, de ne pas rejeter la doctrine, de ne pas exiler celui qui donne un sens et un soutien à ces inévitables immolations. . .

Avec une miséricordieuse tendresse, le Christ s'est penché invisible sur nos héros tombés. Il a éclairé de sa lumière, il a bercé de sa douceur leur agonie. Il a mieux fait que de fermer les yeux de ceux qui appelaient en vain leur mère, ils les a réouverts dans son immortalité radieuse. Oui, ils vous voient à cette heure, vos héros, vos fils, vos frères, vos époux!

Nous ne célébrons pas seulement aujourd'hui leur mémoire, nous les fêtons eux-mêmes. Nous sommes sûrs qu'ils sont vivants, comme Jeanne d'Arc est vivante. Ils nous sourient doucement à cette heure, comme Jeanne d'Arc, leur soeur aînée, nous sourit. Jésus-Christ nous l'a promis. “ Je suis, a-t-il dit, la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, alors même qu'il serait mort, il vivra ! ” Et tous, unanimement, ont si bien compris que sans ces vérités divines l'immolation de nos héros s'abîmerait dans le vide béant des éternels désespoirs, que d'instinct partout on a placé sur les tombes hâtivement creusées et recouvertes de nos petits soldats cette croix de bois que Jeanne implorait dans les flammes parce qu'elle donnait à son sacrifice toute sa signification et son infinie douceur.

Ah ! si nous ne croyions plus à cela, si nous pensons que le néant engloutit les héros qui nous défendent, j'avoue que je n'oserais plus accepter tous les biens qu'ils nous gardent, je ne jouirais plus du soleil de la liberté française, et je ne pourrais plus le regarder sans honte s'il était rougi du sang de tant de désespoirs. Mais que dis-je ! Cet idéal chrétien n'est pas seulement le soutien et la suprême compensation de nos sacrifices. Il est, au fond, la raison d'être de la guerre, le principal enjeu de la victoire. Nos soldats se battent et ils se battront jusqu'au triomphe final, sans doute pour la défense de nos foyers et de notre sol, mais encore pour sauver la liberté du monde, pour que la civilisation issue de l'Évangile ne soit pas écrasée par la culture barbare de Nietzsche, pour que les Geneviève et les Jeanne d'Arc, et non les Walkyries cruelles, continuent d'inspirer la conscience humaine.

Cette chaude et sereine éloquence vaut d'être admirée par les Français des rives du Saint-Laurent tout autant que par ceux des rives de la Seine. Et nous croyons bien sincèrement que nos lecteurs ne nous en voudront pas d'avoir enrichi de ces

* * *

belles pages les " choses vues " que nous avons coutume de leur donner. Au reste, pour finir, nous publions maintenant le communiqué ven udirectement à la Revue canadienne.

UN DIMANCHE SUR LES HAUTS DE MEUSE. — Miracle de la terre et de la race française : qu'un peu d'azur brille là-haut, tout se transfigure ici-bas, le paysage et les coeurs. Ce matin le printemps est venu. Sa jolie lumière se joue parmi les premières teintes verdoyantes sous les hautes futaies. Elle ranime aux visages fatigués les couleurs d'allégresse. La joie chante sur toutes les lèvres et dans tous les nids. Dans l'air plus vif les oiseaux disent comme aux années de paix leur cantique du renouveau. Leur mélodie légère, traverse, sans en paraître émue, les grondements barbares des machines à tuer.

Est-ce pour solenniser ce beau dimanche ? Le canon jette aux échos sa fanfare assourdissante comme une sonnerie de cloches à pleine volée. Toutes les sonorités de la gamme se poursuivent dans la forêt : chantantes, éclatantes, sourdes, brèves aux tons secs, aux notes longues comme un point d'orgue, avec des vibrations qui se tiennent longtemps sur l'horizon, montent, s'élèvent, retombent, s'élèvent encore, s'apaisent soudain, puis meurent dans un formidable fracas. Sur ce fond d'orchestre, la voix de l'aumônier a peine à se faire entendre. Mais les mots d'espoir qu'elle jette à travers le tumulte de la mort sont si avidement recueillis !...

Je saute en selle, de grand matin, pour une distribution de prones à nos messes militaires. Mon cheval qui connaît son maître favorise de sa démarche lente la préparation de mon homélie. Nous cheminons tous deux d'une allure méditative, la tête légèrement inclinée l'un comme l'autre, moi

ruminant mes pensées, lui son avoine ! Quand nous aurons achevé ce travail intérieur, un trot plus élégant me portera au pied de ma chaire juste à la minute voulue. Je ficeleraï ma monture à un tronc d'arbre, derrière l'auditoire. Et pendant une demi-heure, elle fera pénitence, le nez contre un poteau, écoutant de ses longues oreilles bébêtes la harangue, et parfois relevant la tête par-dessus mon auditoire pour me faire signe que le temps lui paraît bien long. Il n'oublie pas, l'animal, que nous devons traverser un peu plus loin le ruisseau où il puisera de nouvelles forces, pendant que de mon côté je rafraîchirai en consultant mes notes l'inspiration de mes discours.

Notre deuxième étape nous amène chez des artilleurs, près de leurs batteries. Une pièce à explosé, la nuit dernière, tuant deux servants, blessant les autres. Les cadavres roulés dans une toile de tente, ont été déposés contre le chêne sur lequel s'appuie la table de cuisine prêtée par la popote des sous-officiers et qui me servira d'autel. En m'habillant, je marche dans une large flaque de sang où traîne le bas de mon aube. Pour trouver un mot qui aille au coeur, je n'ai qu'à regarder ces pauvres morts dont la fin tragique et dont la présence au milieu de leurs camarades sont d'une telle éloquence.

Encore un temps de galop. Cette fois la foule est plus nombreuse, le décor moins sombre. Mes territoriaux sont de braves gens, aux moeurs calmes, qui ont conservé jusque dans les déplacements de la guerre le goût du chez soi, l'attachement aux lieux et aux usages qui leur deviennent vite familiers. Ils ont déjà l'habitude de se rendre à cette chapelle tous les dimanches à neuf heures et demie. Vous les y trouverez à l'heure, exacts comme au temps où ils arrivaient à l'église pour occuper leur place traditionnelle un peu avant que l'office commence. Quelques-uns, chantres de profession, se groupent d'instinct au premier rang comme au lutrin de leur village. Lunettes sur le nez, ils essaient de retrouver dans

leur minuscule paroissien militaire les textes du gros antiphonaire. Cette chorale vigoureuse y va de tout son cœur. L'orchestre des artilleurs à beau hurler à pleins poumons en même temps, la colère des gueules des canons ne monte pas à la hauteur de nos gosiers...

Les réunions du dimanche soir sont d'une liturgie particulière. Plus de chapelle pour nos vêpres, ni de chaire pour le sermon ! Tout se passe sans cérémonie. Les fidèles s'assieront à terre, sur les feuilles mortes. Le prédicateur se perchera au milieu d'eux, sur un talus. Cinq cents hommes escadent le versant d'un ravin au fond duquel s'alignent leurs baraquements. Le vaste auditoire s'étage devant moi, comme sur les degrés d'un amphithéâtre de plein air. Les uniformes bleu-horizon se fondent harmonieusement dans les branchages du sous-bois. Attendris par la douceur de cette après-midi printannière nos yeux oublient les spectacles cruels des jours passés. De groupe à groupe on cause, on s'interpelle familièrement, on rit d'une vieille plaisanterie qui continue d'amuser encore comme un jouet cassé. Ces grands héros sont redevenus de grands enfants ! Derrière nous, tout au bas de la pente, d'autres poilus que notre séance n'intéresse pas vont et viennent à leurs besognes ordinaires. Des cuisiniers tournent autour des feux de campements. Des escouades faméliques s'attablent, une heure d'avance, la gamelle en mains. D'in-fatigables joueurs s'acharnent à leur partie de cartes ou de bouchon. Combien parmi ces insouciantes songent encore qu'ils sont au seuil de la bataille et de l'éternité ? Le silence se fait, les regards fixent l'aumônier qui va être, durant quelques instants, le centre de vibration de cette foule, la voix qui lui exprime son idéal et qui exalte son espoir... Minute redoutable, dont la gravité saisit au cœur celui qui se voit responsable de ces âmes devant la France et devant Dieu !

Ma tâche est de verser un cordial vigoureux dans les con-

sciences un peu lasses de l'effort, peut-être troublées par le long scandale de l'effroyable tuerie humaine. Elles s'ouvriront aisément aux pensées qui justifient le dur sacrifice imposé par la défense de la patrie et de l'idéal dont nous sommes les gardiens parmi les peuples. Au rayonnement de la foi, l'apparente grossièreté de notre corvée quotidienne s'ennoblit encore. Qui resterait insensible, en ce lieu, en ce moment, à la beauté divine de nos doctrines sur la douleur et la mort ? A mesure que les mots de l'Évangile font tressaillir cette foule, l'attention devient plus grave aux visages, l'affairement s'apaise au cœur du ravin, les oreilles se tendent, la masse grouillante se rapproche. Combien sont-ils à présent ? Un millier peut-être...

Dans le ciel passent des projectiles ennemis qui déchirent l'air avec un long froissement et vont précipiter plus loin leur charge d'explosifs. Nos batteries leur répondent sans arrêt. A travers ce va-et-vient sinistre, le soleil verse toujours, en flots éclatants, son allégresse et sa confiance qu'il offre à tous les sillons et à tous les cœurs. Il s'attarde longuement sur nos crêtes pour leur donner le dernier baiser de ses rayons d'or. La flamme déjà tiède nous convie aux joies du travail utile dans les champs où la vie veut renaître. Ce nous serait si bon de repartir à la fête du labour et des semailles, près de la ferme tranquille où l'on retrouve ceux qu'on aime pour le repas du soir !... Par contraste avec l'enchantement de cette nature pacifiée, notre métier de soldats nous apparaît plus sauvage, le massacre mutuel plus odieux. Sous ce firmament azuré nos âmes s'assombrissent. La sérénité de la terre et des cieux devient un reproche à la laideur des oeuvres de l'homme qui égorge son frère et frappe de stérilité la création aux richesses inépuisables que la Providence lui a confiées. Quand nous instruirons-nous enfin à l'étreinte désespérante du fléau ? Le mal vient du désordre originel qui est en l'hom-

me. Le remède, c'est en Dieu qui faut aller le chercher !...

De discours en discours, il fait nuit quand se donne ma dernière causerie, près d'une hutte religieuse où un vrai salut est chanté cette fois. L'ombre rend plus impressionnant cet office du soir que préside l'hostie. Autour d'un léger ciboire, sur la planchette d'un autel minuscule, s'allument quatre cierges. Il n'est pas besoin d'autre excitant à notre piété. L'empressement de la troupe est toujours le même. Son recueillement dans ce crépuscule s'est accru. La lune se glisse doucement au milieu des nuages et dévoile, au premier plan, des figures immobiles, méditatives, aux lèvres desquelles on surprend le mouvement de la prière. Par delà se devinent les rangées profondes des têtes que doit éclairer, au regard de Dieu, une aussi vive expression de ferveur. Tous ensemble, nous murmurons nos cantiques familiers. Je récite la prière que nos familles disent à cette même heure, en pensant à nous. Leur promenade dominicale vient de s'achever, un peu mélancolique, car nous n'en étions pas. Avant de rentrer, on a porté notre souvenir à l'église, car on nous sait dans la fournaise et l'on s'inquiète. Notre place est demeurée vide à table... mais nous étions présents à tous les coeurs. Ils s'entretiennent de nous, ils se rappellent mutuellement les récits qu'apportent nos lettres, ils nous admirent et ils nous aiment...

Nous nous laissons prendre à l'émotion de ces chers souvenirs. Dieu les accepte en sa présence, lui qui fut sanctificateur de nos tendresses et qui veille paternellement sur nos foyers ! Nous lui confions leurs hôtes. Nous nous confions à lui. Il étendra sur les fronts menacés et sur les coeurs qui souffrent ses mains bénissantes par lesquelles sa sauvegarde, sa force, sa joie descendront en nous et sur nos absents.

Quelques soldats retournant aux tranchées ce soir pour quinze jours viennent précipitamment faire leurs Pâques. Agenouillés dans un coin de notre réduit en planches, parmi

les boules de son, les tas d'outils, les équipements militaires, ils se confessent et communient. Plusieurs d'entre eux — lesquels? — ne seront plus de ce monde l'an prochain pour s'associer au rendez-vous eucharistique de la terre. Adieu héros anonymes, dont la place est marquée là-haut ! Nous nous retrouverons pour la Pâque éternelle du ciel...

Le vacarme de guerre reprend. La demi-trêve du dimanche est finie. D'une extrémité à l'autre de l'horizon, le canon gronde sans relâche. Des Hauts de Meuses s'aperçoivent, tout autour de Verdun, les feux incessants de la bataille qui traversent l'immensité comme les traînées lumineuses des phares tournants. Sur l'océan aux vagues de sang que soulève la tempête de mort, des vies humaines vont s'engloutir cette nuit ! Puissent-elles avoir vu aujourd'hui, en passant près d'un de vos autels, la clarté miséricordieuse de Dieu !

Abbé TH. DE P.

Il nous semble qu'il convient de laisser nos lecteurs sous l'impression de cette poétique et vraiment émouvante évocation de " choses vues ", un dimanche, autour de Verdun. Quelle terrible calamité que la guerre ! Et que les hommes sont criminels—nous parlons des responsables—de violenter ainsi la nature que Dieu fit si belle ! — E.-J. A.

Crimes et peines sous le régime français

(SUITE)

DOUS le régime français, on classifiait les crimes contre la société ou les personnes à peu près comme aujourd'hui. Était accusé de meurtre celui qui avait fait une blessure occasionnant la mort dans l'espace de quarante jours. L'homicide non prémédité était puni de la potence pour les roturiers et de la décollation pour les nobles. Le meurtre ou homicide commis avec guet-apens ou trahison était puni de la roue. L'empoisonnement était considéré comme un meurtre, mais le choix du supplice était laissé au juge.

Un nommé Julien de La Touche, habitant des environs des Trois-Rivières, âgé d'une trentaine d'années, avait épousé, en 1671, Isabelle Bertault, âgée de douze ans et demi seulement. De La Touche était ivrogne et paresseux. Sa femme l'avait accepté pour époux afin de faire plaisir à ses parents qui le croyaient à l'aise. Il ne tarda pas à battre sa femme cruellement. Une année après ce mariage mal assorti, Jacques Bertault et Gillette Baune, père et mère de la jeune femme, pour la débarrasser d'une union dont ils étaient responsables, empoisonnèrent et assassinèrent de La Touche. Leur fille leur avait quelque peu aidé. La justice fut bientôt informée du crime. Les assassins furent arrêtés, subirent leur procès et, le 9 juin 1672, le Conseil Souverain portait sentence contre eux. Bertault et sa femme devaient d'abord être conduits à la porte de la cathédrale, la corde au cou, une torche ardente au poing, en chemise, et là à genoux demander pardon à Dieu et au roi de leur crime. Puis le bourreau de-

vait les étrangler tous deux, le mari sur une croix dite de Saint-André, la femme à une potence. Comme Bertault était plus coupable que sa femme, il devait avoir ensuite les bras et les cuisses rompus de chacun un coup de barre. Son cadavre était condamné à être exposé à une roue sur le Cap aux diamants pour y servir d'exemple. Quant à la malheureuse Isabelle Bertault, à cause de son jeune âge, elle ne fut condamnée qu'à faire amende honorable et à assister à l'exécution de son père et de sa mère.

Le parricide, l'uxoricide et le fratricide avaient le poing coupé, faisaient amende honorable et subissaient ensuite le supplice de la roue. La femme coupable du même crime montait sur le bûcher. L'infanticide, le recèlement de grossesse et l'avortement étaient punis de mort. Le meurtre d'un maître par son domestique était considéré comme un parricide, car, en ces temps patriarcaux, au sens même de la loi, le serviteur faisait partie de la famille dont le père était le chef. La sodomie était punie de la peine du feu. Le suicide était également puni. On faisait le procès du défunt, l'on traînait son cadavre sur la claie et ses biens étaient confisqués.

Les membres de notre Conseil Souverain, rendons-leur cette justice, avaient horreur des peines infamantes et lorsqu'ils pouvaient trouver des raisons pour s'exempter de les appliquer ils les saisissaient avec empressement.

En 1687, un nommé Pierre Lefebvre, habitant du bourg de Fargy, seigneurie de Beauport, fut trouvé mort dans sa grange. Il s'était suicidé. Le 26 septembre de la même année, le sénéchal de Beauport rendait la sentence suivante contre le cadavre de Lefebvre: " Que le corps du dit Lefebvre sera, par l'exécuteur de la haute justice, tiré du lieu où il a été mis en terre, qu'il sera traîné sur une claie d'un bout à l'autre du bourg de Fargy par deux fois et ensuite pendu par les pieds à une potence qui sera dressée devant sa grange pour y demeu-

rer le temps de quatre hivers et ensuite traîné à la voierie. ” De plus, la sentence portait que tous les biens de Lefebvre seraient confisqués au profit du seigneur. Jean Clouet, créé curateur au cadavre de Lefebvre, appela au Conseil Souverain de cette sentence infamante. Le 20 octobre 1687, le Conseil Souverain mettait à néant la sentence du sénéchal de Beauport, ordonnait de mettre la veuve de Lefebvre en possession de ses biens, et lui permettait de faire exhumer le corps de son mari et de le faire déposer en terre sainte si bon lui semblait.

En 1735, Jean Dupuy se suicidait à Québec. Son cadavre fut condamné à être attaché à l'arrière d'une charrette et traîné sur une claie, la tête en bas et la face contre terre, par les rues de la ville jusqu'à la place royale, et de là être ramené devant la prison, pour être pendu par les pieds et demeurer ainsi pendant vingt-quatre heures et être ensuite jeté à l'eau faute de voirie. Le Conseil Souverain, le 24 mai 1735, modifia cette sentence et le cadavre de Jean Dupuy fut simplement privé de la sépulture chrétienne.

Les crimes contre la propriété étaient sévèrement punis. La peine contre le vol variait d'après l'importance de l'objet volé et les circonstances du vol. Le vol domestique, le vol accompagné de circonstances aggravantes, la récidive étaient en général punis de mort. Nos archives judiciaires contiennent grand nombre de procès pour vol où les coupables furent punis de mort. Citons-en quelques cas.

Le 19 janvier 1649, une “laronnesse” de 15 ou 16 ans est exécutée à Québec.—Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1663, encore à Québec, un nommé Larose ayant volé dans la maison d'une dame Badaude et y ayant mis le feu, “ pour couvrir son jeu ” comme dit le *Journal des Jésuites*, il fut pendu. — Le 2 juin 1667, Pierre Nicolas dit Lavallée était condamné par le Conseil Souverain à être pendu et étranglé pour vol nocturne avec bris et rupture de maison chez les hospitalières de Qué-

bec. Le dossier de ce Nicolas dit Lavallée était assez chargé. Il avait déjà été condamné à recevoir l'impression de la fleur de lys avec fer chaud, à faire quatre heures de carcan, puis trois années de galères et enfin à avoir l'oreille droite coupée de la main du bourreau. — Nous pourrions encore citer des douzaines de cas, où, dans notre pays même, le vol fut puni de la peine de mort.

Le faux commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions était puni de mort. Le faux en matière privée était puni du bannissement, de peines corporelles ou d'amendes pécuniaires. Le juge avait, dans les cas de faux, une très large discrétion pour la condamnation.

Le faux témoin avait, sous saint Louis, le poing coupé. Plus tard, les faux témoignages se multiplièrent d'une manière si scandaleuse que François 1er décréta la peine de mort contre les faux témoins. Cependant, au dix-huitième siècle, les juges se relâchèrent un peu de cette sévérité contre les faux témoins et ils accordaient presque toujours les circonstances atténuantes qui permettaient aux accusés d'échapper aux rigueurs de la loi.

La banqueroute frauduleuse était assimilée au vol qualifié. Le banqueroutier était donc puni de mort. Louis XV, si débonnaire pour lui-même... et pour les autres, trouva cette pénalité trop rigoureuse et il la changea en la peine du pilori.

L'usure, la grosse usure, était punie de l'amende, du carcan, du bannissement et des galères à temps. Les cas de récidive étaient punis de la confiscation de corps (la mort civile) et de biens.

L'injure en paroles et en écrits était punie de différentes manières. Les juges tenaient compte de la gravité de l'injure, des circonstances, de l'importance du personnage injurié, etc. Les peines étaient généralement le blâme, l'interdiction des

droits civils à perpétuité, l'amende honorable, le bannissement, les galères et quelquefois la mort.

Quand l'injure était un libelle qui portait une atteinte grave à l'honneur d'une personne distinguée par l'atrocité des imputations qu'elle faisait sur elle, en outre de la condamnation infligée à son auteur le juge ordonnait la lacération par la main du bourreau et la condamnation au feu de ce même libelle.

L'adultère était puni du fouet et de l'amende. Mais la fustigation publique n'était appliquée qu'aux personnes de basse extraction. Les femmes tant soit peu aisées étaient reléguées dans un couvent jusqu'à ce qu'il plût au mari offensé de reprendre la coupable.

Quant aux petits délits et contravention il faudrait tout un livre pour les énumérer seulement. Quelques sentences tirées de nos archives judiciaires donneront une idée des rigueurs de l'ancienne loi pour des peccadilles dont les tribunaux refuseraient de s'occuper aujourd'hui.

En 1675, Jacques Fournier, sieur de la ville, était en procès avec les Pères Jésuites de Québec. La femme de Fournier, Hélène Duvivier, une parisienne, s'avisait de présenter au gouverneur de Frontenac une requête en vers et en prose. Celui-ci, qui cultivait les muses dans ses loisirs, trouva la chose plaisante et répondit de même. La femme Fournier, en plaideuse avisée, fit mettre la réponse du gouverneur comme pièce au dossier de son mari. Frontenac, froissé, la fit condamner par le Conseil Souverain à dix livres d'amende. Il ordonna ensuite d'appliquer cette amende aux enfants de la femme Fournier.

En 1667, Nicolas Huot dit Saint-Laurent, sergent en la seigneurie de Beauport, ayant injurié le lieutenant civil et criminel de Québec, celui-ci s'adressa au Conseil Souverain pour en avoir satisfaction. Le 2 juillet 1667, le Conseil con-

damnait le sergent Huot dit Saint-Laurent à se mettre un genou en terre en plein conseil et à demander pardon au lieutenant civil et criminel et à reconnaître qu'il avait, légèrement et avec indiscretion, avancé des termes injurieux à la charge de cet officier de justice.

Aux mois de juillet et août 1668, un nommé Gaillard, de Montréal, ayant écrit à l'intendant Talon deux lettres qui blessaient le respect qu'un sujet doit à son roi, celui-ci déposa ces lettres devant le Conseil Souverain. Le 1er octobre 1668, Gaillard fut condamné à demander pardon de ces lettres injurieuses, puis ensuite à les lacérer et brûler de ses propres mains. Il devait, en outre, payer trois cents livres d'amende applicables la moitié aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et l'autre moitié aux oeuvres pies.

Pendant le carême de 1670, Louis Gaboury, habitant de l'île d'Orléans, ayant mangé de la viande sans en demander permission à l'Eglise, fut dénoncé au juge prévôt de Lirec par Etienne Beaufiles un de ses voisins. Gaboury fut condamné à être attaché au poteau public pendant trois heures, puis à être conduit à la porte de la chapelle de l'île d'Orléans, et là, à genoux, mains jointes et tête nue, demander pardon à Dieu, au roi et à la justice. Il devait en outre payer une amende de vingt livres applicable aux oeuvres pies de sa paroisse et donner à son dénonciateur une vache et une somme équivalente à son profit pendant un an. Gaboury trouvant la sentence un peu forte appela au Conseil Souverain. Celui-ci mit l'appel à néant, mais corrigea le jugement du juge de Lirec en condamnant Gaboury à donner à Beaufiles une somme de soixante livres au lieu d'une vache. L'amende fut portée à vingt-cinq livres, dont la moitié payable à l'oeuvre de l'église paroissiale de l'île d'Orléans et l'autre moitié à l'huissier Levasseur en déduction de ce qui lui était dû.

En 1671, Pierre Dupuy ayant dit qu'il n'y avait rien de

tel que de se faire justice soi-même, que les Anglais avaient bien tué leur roi et qu'il n'en avait rien été etc., ces propos furent rapportés au lieutenant civil et criminel. Dupuy fut arrêté et jeté en prison. Le 4 février 1671, le pauvre diable fut trouvé coupable d'avoir mal parlé de la royauté en la personne du roi d'Angleterre. Il fut condamné à être conduit nu, en chemise, la corde au cou et la torche au poing, devant la grande porte du château Saint-Louis, et d'en demander pardon au roi, et de là, au poteau de la basse-ville, pour y recevoir l'empreinte au fer chaud de la fleur de lys sur une de ses joues, et ensuite être appliqué au carcan une demi-heure. On devait après cela le reconduire à la prison pour y être détenu, les fers aux pieds, pendant un certain temps.

On connaît l'expédition du gouverneur de Frontenac contre les Iroquois en 1696. Il avait fait d'immenses préparatifs pour aller écraser dans leurs cantons ces barbares dont les attaques devenaient de plus en plus meurtrières à mesure que le pays se développait. Les troupes régulières, toutes les milices, les Abénaquis de la Chaudière et les Hurons de Lorette, c'est-à-dire près de deux mille cinq cents hommes, devaient se réunir à l'île Perrot au commencement de juillet et gagner ensuite les pays des Iroquois. Une fille de seize ans, Anne Edmond, de Saint-François de l'île d'Orléans, dont le cavalier avait été appelé sous les armes, s'avisa d'un curieux stratagème pour faire manquer l'expédition de M. de Frontenac. Après s'être travestie en homme avec les vêtements de son frère, elle se rend à pied jusqu'au bout d'en haut de l'île d'Orléans. Là, un naïf canotier consent à la conduire à Québec. Pendant le trajet, elle raconte au bonhomme qu'elle vient de s'échapper des prisons de Boston, où elle a été détenue trois ans, que M. de Saint-Castin, qui avait d'importantes dépêches à transmettre à M. de Frontenac, a mis à sa disposition un canot et un sauvage, que ce canot lui a été enlevé, la

nuit dernière, pendant qu'elle reposait à l'extrémité orientale de l'île d'Orléans. Puis elle ajoute que d'Iberville, qui s'est rendu devant Boston, avec ses deux bâtiments, a été pris et brûlé, que les cruels Bostonais l'ont forcée à aider à cette horrible exécution. Elle affirme surtout, à plusieurs reprises, qu'en passant à la Rivière-du-Loup, elle a vu quatre frégates anglaises croiser à la hauteur de Tadoussac et qu'une trentaine d'autres vaisseaux de guerre doivent partir bientôt de Boston pour venir s'emparer de Québec. L'idée était assez ingénieuse. En faisant croire à une attaque prochaine contre Québec, la fille Anne Edmond espérait que le comte de Frontenac renoncerait à son expédition et que son amant resterait auprès d'elle. Une fois débarquée à Québec, elle raconte les mêmes sornettes. Le canotier, de son côté, les répand dans toute la basse-ville. Bref, la capitale fut bientôt dans le plus grand émoi. Au château Saint-Louis, où Anne Edmond se fit conduire, son accoutrement et ses dires si peu vraisemblables firent bientôt découvrir son imposture. Arrêtée, elle subit son procès devant M. Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la prévôté, et fut condamnée, le 16 juin 1696, à être conduite dans tous les carrefours de la ville, et là, les épaules nues, à être battue et fustigée de verges par l'exécuteur de la haute justice. La sentence fut exécutée le surlendemain. Evidemment, la réputation de galanterie de nos ancêtres est surfaite ! De nos jours on aurait fait une héroïne de Anne Edmond et tous les journaux jaunes auraient publié son portrait.

II

Les peines, sous l'ancienne législation française, étaient les châtimens auxquels étaient condamnés ceux qui avaient transgressé les lois. La peine la plus importante, on en conviendra sans difficulté, c'était la mort. Aujourd'hui, dans

tous les pays où la peine capitale existe encore, on s'efforce de faire mourir le condamné avec le moins de douleur possible. Dans certains états de l'Union américaine, on le met même sous l'influence des narcotiques ou de l'alcool, afin qu'il passe d'un monde à l'autre sans pour ainsi dire en avoir connaissance. Il n'en était pas ainsi autrefois. On s'ingéniait à inventer les supplices les plus horribles pour débarrasser la société de ceux qui l'avaient offensée. La peine de mort avait cependant différents degrés dans la rigueur de ses supplices. On faisait mourir par le feu, par la roue, par l'écartèlement et par la potence. Les gentilshommes, si privilégiés sous l'ancien régime, avaient des passe-droits même dans la mort, puisque ceux qui l'avaient méritée n'étaient pas pendus mais décapités.

Dans la Nouvelle-France nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que nos tribunaux n'ont jamais imposé le supplice du feu aux blancs, c'est-à-dire aux Français et aux Canadiens. Mais nous devons avouer, à la honte de notre civilisation, que les autorités de la Nouvelle-France condamnerent, pas très souvent, mais enfin quelquefois, des Iroquois à subir le supplice du feu. La représaille était de bonne guerre, nous répondra-t-on, puisque les Iroquois faisaient passer par le feu les Français qui tombaient entre leurs mains. Soit, mais le moyen n'en répugne pas moins à notre sensibilité.

C'est Frontenac, le grand Frontenac, qui, le premier, croyons-nous, ordonna cette horrible représaille contre des Iroquois. Dans l'hiver de 1692, M. Boisberthelot de Beau-cours, capitaine réformé, revint d'une expédition au pays des Iroquois avec seize prisonniers. Il rentra à Québec en véritable triomphateur. M. de Frontenac, irrité des déprédations continuelles des Iroquois et voulant d'ailleurs intimider ces féroces guerriers par un exemple rigoureux, condamna deux des prisonniers à être brûlés vifs. Pareille exécution ne s'était

pas encore vue à Québec et on peut croire que la population supplia le gouverneur de lui épargner un tel spectacle. Mais il ne se laissa pas fléchir. Les deux Iroquois furent instruits des mystères de notre religion par les Jésuites et reçurent le baptême. L'un d'eux cependant évita le supplice en se donnant la mort avec un couteau qu'il trouva dans sa prison. Le baron de LaHoutan raconte ainsi le supplice de son malheureux compagnon : " Quelques jeunes Hurons de Lorette âgés de quatorze à quinze ans vinrent prendre l'autre et l'amènèrent sur le Cap au diamant où ils avaient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'aurait fait s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter qu'il était guerrier, brave et intrépide, que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage, qu'il n'y avait point de tourments capables de lui arracher un cri, que son camarade avait été un poltron de s'être tué lui-même par crainte des tourments, et qu'enfin, s'il était brûlé, il avait la consolation d'avoir fait subir le même traitement à plusieurs Français et Hurons. Tout ce qu'il disait était vrai, surtout à l'égard de son courage et de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes, ni soupirs. Au contraire, pendant qu'il souffrait les plus horribles tourments qu'on puisse inventer, et qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui tint plus d'un quart d'heure la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges. On lui fuma le bout des doigts avec des pipes allumées, et on lui tenait ces pipes contre la main sans qu'il la retirât. On lui coupa les jointures les unes après les autres. On lui tordit les nerfs des jambes et des bras avec une petite verge de fer, et cela d'une manière inexprimable, et qui devait lui causer les plus affreuses douleurs. Enfin, après lui avoir fait souffrir tout ce qu'on peut imagi-

ner de plus horrible, pour comble de cruauté, ces bourreaux lui découvrirent le crâne et ils y auraient fait tomber peu à peu du sable brûlant si un esclave des Hurons de Lorette n'était survenu fort à propos pour lui décharger sur la tête un grand coup de massue dont il expira. Cela se faisait par ordre de madame l'intendante, qui eut la compassion d'abréger par là les tourments de ce malheureux. Au reste, toutes ces vives et âpres douleurs ne furent point capables d'interrompre la musique de notre homme, et l'on m'a assuré qu'il chanta jusqu'au dernier moment. Je dis que l'on m'a assuré, car je n'assistai qu'au commencement de la pièce, et les seuls préludes de cette tragédie me firent tant d'horreur que je n'en pus soutenir la vue jusqu'au dénouement. ”

On sait qu'il y a toujours eu un peu de rivalité entre Montréal et Québec. Les Québecquois avaient eu le triste spectacle d'un sauvage brûlé en pleine place publique. Quatre ans plus tard, en 1696, les Montréalais eurent le même privilège. Cette fois, il y avait quatre victimes. Cette exécution eut lieu le 3 avril 1696. Le récit nous en a été conservé par un soldat qui ne nous a pas laissé son nom. “ Au moment où j'arrivais à Montréal pour la première fois, écrit-il, ce fut par la porte Saint-François. J'y aperçus un homme de mon pays qui venait au-devant de moi pour m'embrasser, ce qu'il fit, et après quelques compliments il m'apprit qu'il était de notre compagnie. Comme nous étions à parler ensemble, il s'aperçut que j'étais fort distrait à cause d'une grande populace que je voyais dans la place des Jésuites. Là-dessus, mon nouveau camarade me dit : “ Ma foi, vous arrivez bien à propos pour voir brûler quatre Iroquois vifs. Avançons, continuait-il, jusqu'aux Jésuites, nous verrons mieux. ” C'était aussi devant leur porte que devait se passer cette sanglante tragédie. Je m'imaginai d'abord qu'on allait jeter ces misérables dans le feu. Mais regardant de tous côtés, je n'apercevais au-

cun bûcher pour le sacrifice de ces victimes. J'interrogeai ce nouvel ami au sujet de plusieurs petits feux que je voyais en de certaines distances les uns des autres, il me répondit : "Patience, nous allons bien rire." Il n'y avait cependant pas à rire pour tout le monde. On amena ces quatre hommes sauvages, qui étaient frères, les plus beaux hommes que j'aie vus de ma vie. Ensuite les Jésuites les baptisèrent et leur firent quelques légères exhortations. Cette sainte cérémonie étant finie, on les prit et on les sacrifia à des supplices dont ils sont les inventeurs. On les lia tout nus à des poteaux enfoncés de trois à quatre pieds en terre, et là, chacun de nos sauvages alliés, ainsi que plusieurs Français, s'armèrent de morceaux de fer rouge avec lesquels ils leur grillèrent toutes les parties du corps. Ces petits feux que j'avais vus servaient de forges pour faire rougir ces abominables instruments avec quoi on les faisait rôtir. Leur supplice dura six heures, pendant lesquelles ils ne cessèrent de chanter des exploits de guerre, en buvant de l'eau-de-vie qui passait dans leur corps aussi vite que si on l'eût jetée dans un trou fait en terre. Ainsi finirent ces malheureux, avec une constance et un courage inexprimable. On m'assura que ce que je voyais n'était qu'un faible échantillon de ce qu'ils nous font souffrir quand ils nous ont fait des prisonniers."

Si les bons habitants de Québec amateurs de sensation n'eurent jamais l'occasion, sous le régime français, de voir un de leurs compatriotes attaché à un bûcher pour y être brûlé, ils eurent du moins l'avantage d'assister à une *brulade* peu banale. On sait que lorsque l'infâme Ravailiac assassina Henri IV, les mauvaises langues prétendirent que les Jésuites avaient armé la main du régicide. Le Père Coton, confesseur du roi, publia une *lettre déclaratoire* dans laquelle il défendait son ordre contre les accusations insensées dont il était l'objet. L'apologie du Père Coton rencontra des contradic-

5 | teurs qui publièrent une réponse au célèbre Jésuite qu'ils intitulèrent l'*Anti-Coton*. Ceci se passait en 1610. Lorsque les Jésuites arrivèrent à Québec pour s'y établir à la fin de juin 1626, ils constatèrent à leur grande stupéfaction, que l'*Anti-Coton* circulait de chambre en chambre. Les frondeurs québécois se délectaient de la lecture de ce pamphlet mordant. On peut imaginer que les Jésuites ne tardèrent pas à s'en plaindre au fondateur de Québec. Champlain, qui était un fervent catholique en même temps qu'un fidèle ami des Jésuites, leur fit une solennelle réparation. Il ordonna que le pamphlet incriminé serait solennellement brûlé sur la place publique. Cet autodafé se fit au mois d'octobre suivant. La chronique ne nous a pas conservé le nom du bourreau qui eut l'agréable tâche de brûler l'*Anti-Coton*.

Tous ceux qui sont un peu familiers avec l'histoire de France connaissent le supplice de la roue. Au milieu d'un échafaud, ou plancher élevé, on attachait une croix dite de Saint-André. Le criminel était étendu sur cette croix, la face tournée vers le ciel et attaché à toutes les jointures du corps. On faisait en outre porter la tête sur une pierre, afin que le cou fût libre et que l'étranglement pût avoir lieu quand il était ordonné. Le bourreau, avec une barre de fer carrée, rompait et brisait les bras, les reins, les jambes et les cuisses du condamné. Si ce dernier ne devait pas être rompu vif, alors l'étranglement précédait la rupture des membres. A un coin de l'échafaud était placée horizontalement une petite roue de carrosse, dont on avait scié la partie saillante du moyeu. L'exécution achevée, on détachait le corps du supplicé et on l'étendait sur cette roue pendant un temps déterminé. Quelquefois l'exécution avait lieu sur le chemin public. Alors les corps y étaient abandonnés. Ce supplice barbare fut remplacé en France par la guillotine.

La peine de l'écartèlement n'était pas moins cruelle que

celle de la roue. On attachait un cheval à chacun des membres du condamné, deux aux jambes et deux aux bras, et on faisait ensuite tirer ces quatre chevaux en sens opposé, jusqu'à ce que les bras et les jambes fussent séparés du tronc. Ce supplice horrible durait quelquefois assez longtemps, et le bourreau, bien souvent, était obligé de couper avec une hache les membres du patient. Poltrot, l'assassin du duc de Guise, Chatel et Ravailac, assassins de Henri IV, et Damiens, l'énergumène qui frappa Louis XV d'un coup de couteau, furent condamnés à ce genre de mort. On rapporte même que les chevaux auxquels était attaché Damiens firent, pendant près d'une heure, des efforts inutiles pour l'écarteler. Le bourreau termina leur besogne en lui coupant les jointures avec des bistouris, et il vivait encore après que ses cuisses eurent été détachées de son corps. Il fut, dit-on, le dernier criminel qui subit ce supplice en France. Les Français avaient emprunté le supplice de l'écartèlement aux anciens Perses. En effet, dans ce pays l'adultère était punie du supplice de la *diaphendone*. On ployait deux arbres placés à une petite distance l'un de l'autre, on en rapprochait avec effort les tiges ou deux branches à chacune desquelles on attachait une des jambes du coupable; on lâchait alors les deux arbres, qui l'écartelaient en reprenant leur position naturelle.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

Le bon langage et la ferme ⁽¹⁾

ACCULOIRES D'ATTELAGE. — Avaloire (fém.) de harnais.

AÉRATEUR. — Ventilateur (pour le lait).

AGRAINS. — Grenailles, criblures, farrago.

AGRÈS. — Attirail, roulant, matériel (de ferme).

AIGRETTES. — Fétus (de lin, de chanvre).

ALÉNER. — Anneuler (un pourceau), lui mettre un anneau au groin; mettre bas, *la moutonne* est *alénée* se dit : la brebis a agnelé, a mis bas. *Aléneur* : anneuler.

ALLÈGE. — Voiture *allège* : libre, vide, non chargée, sans charge. On dit cependant : navire lège.

AMPAS. — Ce cheval a *les ampas* (le lampas).

ARGOTS. — Ergots (de coq, de dindon).

ARRACHE-PATATES. — Arracheur, arracheuse (de tubercules).

ARRIDELLE. — Ridelle (de charrette).

ARTICHOUX. — Bardanes (graquias).

ATACAS. — Canneberges.

ATTELAGE. — N'a pas le sens de harnais, harnachement. Signifie : ensemble de bêtes attelées.

(1) Au lendemain du congrès des jeunes de l'A. C. J. C., à Saint-Hyacinthe, et alors que la question de l'agriculture et de la ferme est plus que jamais chez nous à l'ordre du jour, on aimera à revoir avec M. l'abbé Blanchard, p. s. s., comment il convient de parler en *bon langage* de France de *la ferme* et des choses qui en dépendent. — *La rédaction.*

AVEC. — Jument suitée (*avec son poulain*) ; vache suitée (*avec son veau*) ; brebis suitée (*avec son agnellet*).

BACUL DE VOITURE. — Palonnier. Le bacul est une partie du harnais. C'est la longe de cuir qui bat les cuisses du cheval attelé.

BALANCE. — Pour peser les lourds fardeaux, on dit plutôt bascule.

BANDEUR (binder). — Garot, moulinet, tortoir.

BARRURE. — Compartiment, stalle (d'une écurie).

BATTEUR, BATTEUX. — Batteuse.

BLUET. — Airelle, myrtille.

BOIS. — *Bois blanc* : tilleul d'Amérique ; terre en bois debout : terre boisée, en futaie ; bois *mou* (tendre) ; bois *franc* (dur) ; bois *de sciage* (de construction).

BOISAGE, BOISURE. — Boiserie.

BOÎTE. — Caisse (de camion, de voiture légère).

BOULEVERSEUR. — Extirpateur.

BOYARD. — Bayard, ou bayart, bard.

BRAS. — Levier (d'une faucheuse) ; *grand bras* : levier de la barre coupeuse ; *petit bras* : levier d'inclinaison ; *bras de faux* : bielle.

BROCHE. — Fil métallique ; *broche piquante* : ronce artificielle, fil barbelé ; *broches* (aiguilles) à tricoter ; câble de *broche* : câble métallique, câble d'acier ; *broche en net* : treillage, treillis (métallique), clôture-treillage ; *broches* de croquet : arceaux.

BROQUE. — Fourche à fumier, fourche plate.

CABESTAN. — Manège (de presse à foin).

CALANTS. — Chemins *calants* (mouvants).

CAMPE. — Campement, baraquement.

CAN. — Boîte, bocal, bidon, jarre, boîte à conserves ; *cannage, canning, canned goods*: conserves alimentaires ; *canned soups*: consommés, potages instantanés, concentrés ; viande, fruits *cannés*: viande, fruits en conserves ; confits ; mettre des fruits en conserves, et non *canner* des fruits.

CANISTRE. — Bidon (à lait), poire (à poudre), burette (à l'huile).

CANTHOOK. — Renard, levier à grume, à crochet.

CATTLE-GUARD. — Casse-pattes, garde-bétail, saut-de-loup.

CENTRIFUGE. — Ecrémeuse.

CHANGEUR DE CHEVAUX. — Maquignon (pas *matillon*).

CHARRUE. — *Charrue double*: bisoc ou bissoc ; *charrue à gang*: polysoc ; *charrue à casser*: défonçeuse ; *charrue sulky*: charrue à siège ; *charrue reversible* : brabant.

CHOULER, CHOUQ'SER. — Lancer, exciter un chien (con un animal).

CLAIRER (clear). — Défricher (un terrain), enlever (la neige).

CLAVISSE. — Menotte (de palonnier).

CLIPPEUR. — Tondeuse (à cheval).

COALTAR. — Goudron ; *coaltarer* : goudronner.

CÔTÉ DE TRAVAIL. — Limon (pas *timon*).

COUTEAU DE FAUX. — Section de scie, de lame.

COUVÉ, COUVI. — Oeuf *couvé* (soumis à l'incubation) ; oeuf *couvi* (un peu gâté).

COUVERTE. — Couverture (de cheval).

CRIGNASSE, CRIGNE. — Crinière.

CROCHIR. — Plier, courber, fausser, etc.

EFFARDOCHER. — Essarter (enlever les broussailles, les branches).

ENGIN. — Moteur (à essence, à gazoline, à vapeur).

EXPRESS. — Char à bancs (pour personnes) ; jardinière (pour légumes).

EPÉE. — Ridelle de (voiture).

ETENDEUR D'ENGRAIS. — Epandeur.

EMBOUVETAGE. — Embrèvement, bouvetage.

EMBOUVETER. — Embrever, bouveter.

FARDOCHES. — Fagots, broussailles, menu bois, branchages.

FAUSSE SANGLE. — Sous-ventrière.

FLÉAU. — S'écrit avec un accent et se prononce en conséquence : Fléau, et non *flo* (Larousse).

FOINS. — La fenaison, mieux que *le temps des foins*.

FOURCHETÉE. — Une fourchetée est le contenu d'une fourchette ; une fourchée, le contenu d'une fourche.

GADELLE. — N'est pas français ; dites : groseille ; *gadelle noire* se dit : cassis ; *gadellier* se dit : *groseillier* ; ce que nous appelons : *groseille* (le fruit du *groseillier épineux*) se dit : *groseille à maquereau*, ou tout simplement *maquereau*.

GLOBE. — Cheminée (d'une lampe).

GODENDARD. — Passe-partout (grosse scie), scie à tronçonner. Ce que nous appelons *passe-partout* se nomme : scie à guichet, ou à chantourner, ou à découper. Godendard (pas *calendar*) est à conserver.

GOSSE. — Gousse (d'ail) ; cosse (de pois).

GOSSEK. — Entailler, faire des entailles.

GRAQUIAS. — Bardane, glouteron, caille-lait.

GRATTE. — Binette (sorte de pioche).

GRAVOIS. — Ne pas conf. *gravois* (débris de démolitions) et gravier (sable mêlé de cailloux).

HORSE POWER. — Trépigneuse (du mot *trépigner* : frapper vivement des pieds contre le sol). Sorte de manège à plan incliné dans lequel le cheval est obligé de gravir indéfiniment un tablier sans fin qu'on appelle aussi *pont roulant*. Ne pas donner à cette machine le nom de *pouvoir à cheval*.

HUILIER (oiler). — Graisseur.

JACK. — Cric (d'une machine à battre), vérin (pour lever un édifice).

JARDINAGE. — *Du*, et non *des* jardinages.

JOBBER. — Faire à l'entreprise.

MANCHON. — Mancheron (d'une charrue).

MENOIRE. — Brancard. Menoire est le mot usité à Québec pour désigner ce que nous appelons *travail de voiture*.

MOULIN. — Préférez : batteuse à *moulin à battre*; baratte à *moulin à beurre*; machine à coudre, couseuse à *moulin à coudre*; carderie à *moulin à carde*; scierie à *moulin à scie*; tondeuse de gazon à *moulin à l'herbe*; planeuse à *moulin à planer*; raboteuse, dégauchisseuse à *moulin à raboter*; hachoir, hache-viande à *moulin à viande*; laveuse, machine à laver à *moulin à laver*; calandre à *moulin à repasser*; minoterie à *moulin à farine*; bétonnière à *moulin à béton*.

MOULIN À FAUCHER. — Faucheuse. La *faux*: la scie; les *doigts de faux*: les gardes; le *bras de faux*, le *pickman*: la bielle; les *rouettes*, les *alluchons*: les engrenages; la *fourchet*

te, le *pickman*, le *tournebroche* : la manivelle (roue à excentrique qui donne le mouvement de va-et-vient à la scie ou *faux*) ; le *range-foin* : le patin ou le rabatteur.

NÉQUIOUQUE (neck yoke). — Porte-timon ; joug (porte le timon d'une voiture à deux chevaux).

NET. — *Couverte en net pour chevaux* : chassemouche ; clôture en *net* : treillis, treillage.

OREILLE. — Versoir d'une charrue.

OREILLER. — Coussin (d'une voiture).

OVERALL. — Salopette, pantalon de travail.

PELLE À CHEVAL. — Se dit aussi ravale.

PERCHE. — Age (d'une charrue).

PLANTER. — On dit planter, et non *semer*, quand on met les graines en terre à la suite, sans les jeter à la volée.

PORTION. — Picotin, mangeaille (d'un animal).

RACK À FOIN. — Fourragère.

RÂCLER, RÂCLAGE. — Râtelier, râtelage (foin).

RANGEFOIN. — Rabatteur (d'une faucheuse).

RENCHAUSSER. — Butter, rechausser.

RENCHAUSSEUSE, RENCHAUSSEUR. — Buttoir.

RÉPARAGE. — Racommodage, réparation.

RESSORER. — Essorer (en parlant du linge, des chemins, des champs).

RINGBONE. — Eparvin (tare du cheval).

ROUETS, ROUETTES. — Engrenage (d'une faucheuse).

ROUGE. — Cheval bai (bai brun, bai cerise, bai châtain, bai marron, selon le cas), et non *cheval rouge*.

ROUILLÈRES. — Ornières.

ROULETTES. — Herse à *roulettes* (à disques).

SARCLEUR. — Extirpateur, scarificateur.

SALADE. — Ne pas donner ce nom à la laitue non encore assaisonnée ni apprêtée.

SAPINAGE. — Sapinerie (lieu planté de sapins).

SCRAPER. — Râcloir (à cheval pour aplanir les chemins), grattoir.

SEMENCES. — Les semailles.

SEMEUSE. — Semoir (préférable).

SÉPARATEUR. — Ecrémeuse (centrifuge).

SLEIGH. — Est masculin; cheval ensellé, et non *qui a le dos en sleigh*.

SPREADER. — Epandeur (de fumier).

SQUASH. — Courge.

STOOK. — Maïs en faisceau, et non *blé d'Inde en stook*.

TAILLANT. — Coutre (d'une charrue).

TOGNE, TONNE, TUNG. — Timon (pièce de bois de l'avant-train d'une voiture aux deux côtés de laquelle on attelle les chevaux).

TOP. — Capote (d'une voiture).

TOQUER. — Cosser (en parlant des béliers qui se heurtent la tête).

TORDEUR. — Essoreuse (à linge).

TRAIN DE DERRIÈRE. — Arrière-train (d'une charrue, d'une voiture).

TRAIN DE DEVANT. — Avant-train.

TRAVAIL. — Brancard, et non travail d'une voiture.

TRIAGE, TRIER. — Signifie: choix, choisir. On dit : la cueillette, et non le triage des fruits dans les champs; cueillir et non *trier*.

TROT. — Se prononce *trô*, et non *trotte*.

TRUC. — Est francisé dans le sens de wagon plat (de chemin de fer). S'il s'agit d'une lourde voiture basse pour transporter des machines, moteurs, batteuses, manèges, on dit : fardier *ou* binard.

VAILLOCHE. — Veillotte.

VAGON. — Camion, chariot de ferme. Le wagon est un véhicule employé seulement sur les chemins de fer.

Etienne **BLANCHARD**, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

Après deux ans de guerre. — La situation militaire. — Les pronostics. — La paix est-elle prochaine ? — Ce qui lui fait obstacle. — Le cas de la France. — La culpabilité de l'Allemagne. — Coup d'oeil rétrospectif. — Quelques simples questions. — Le plan allemand et les événements. — Calculs déjoués. — L'offensive des Alliés. — Au Parlement britannique. — Une session difficile. — Les embarras du ministère. — Le cabinet de coalition. — M. Asquith. — Appréciations de M. O'Connor. — La situation économique de l'Angleterre. — Le marquis Pierre de Ségur.

LE premier août 1916 a vu commencer la troisième année de la grande guerre européenne qui ébranle le monde entier. Depuis deux ans déjà les plus puissantes nations de l'univers sont aux prises. Depuis deux ans des millions d'hommes se ruent les uns contre les autres, s'entre-tuent, s'entre-détruisent. Depuis deux ans des contrées florissantes sont ravagées par le fer et le feu, et la terre, labourée d'obus, boit des torrents de sang humain.

Le terme de cet effroyable cataclysme ne paraît pas encore imminent. De toutes parts on se bat à outrance. Le fracas des armes retentit du midi au septentrion, de l'orient à l'occident, en Arabie, en Egypte, dans l'Asie Mineure, en Volhynie, en Pologne, en Galicie, dans les Flandres, l'Artois, la Picardie et la Lorraine, sur la Strypa, la Somme, la Meuse et l'Isonzo, dans les Carpathes, les Ardennes, les Alpes et les Balkans. Jamais, croyons-nous, le monde n'a assisté à un aussi effroyable spectacle. Ceux qui, au début, prédisaient une longue guerre ont été cruellement justifiés par les événe-

ments. Lord Kitchener lui avait assigné une durée de trois ans. On prétend que, peu de temps avant sa mort, il avait rectifié son calcul et annoncé que le dénouement se produirait en 1916. Plaise au ciel que ce pronostic se trouve exact ! Mais il faut avouer que les apparences présentes font plutôt prévoir une troisième campagne d'hiver et une prolongation du désastreux conflit jusqu'en 1917.

En effet lorsque nous examinons la condition actuelle des différentes nations en guerre, nous sommes forcé de reconnaître que la paix — que doivent désirer si ardemment les peuples et leurs chefs — ne peut être réalisée sans une modification profonde de la situation militaire. En ce moment, l'Allemagne est maîtresse de la Pologne, de la Belgique, de dix départements français. Nous le demandons à tout homme impartial et de bon sens, dans quelle position se trouveraient aujourd'hui la France, l'Angleterre et la Russie pour entamer des pourparlers de paix ?

Prenons plus spécialement le cas de la France. Elle n'a pas voulu cette guerre, elle ne l'a pas cherchée, elle ne l'a pas provoquée. Elle l'a subie. C'est clair comme la lumière du ciel. L'Allemagne l'a attaquée, envahie, ravagée. Grâce à Dieu, elle ne l'a pas vaincue. La France a résisté au choc ; elle a arrêté les Allemands ; elle les a fait reculer, et elle les tient à la gorge depuis deux ans, sans avoir pu toutefois les terrasser. Cependant, à l'heure actuelle, son étreinte se resserre, et elle entrevoit le moment où elle va pouvoir se débarrasser de l'invasion. Peut-elle parler de paix tant que le Teuton foule de son talon brutal le sol sacré de la patrie ? Oui, si elle se reconnaît impuissante et écrasée. Non, si elle sent sa force intacte, et sa vigueur égale à la tâche de rejeter finalement l'ennemi au-delà de la Meuse et du Rhin. Cela est de toute évidence. Or la France a foi dans sa capacité de vaincre, et de chasser l'envahisseur. Cela étant, elle se doit à elle-même,

elle doit à la gloire de son passé aussi bien qu'à la sécurité de son avenir, de faire le suprême effort qui libèrera son territoire. Quand le pape parle de paix, il n'entend certainement pas signifier aux catholiques de France qu'ils doivent déposer les armes pour subir une paix allemande.

A nos yeux, c'est surtout la situation militaire sur le front français qui va prolonger la guerre. Plus que partout ailleurs il est juste que les Teutons y soient vaincus. La violation de la neutralité belge, la dévastation de la Belgique, les ruines accumulées dans quelques-unes des régions les plus industrielles de la France, ne devraient pas, nous semble-t-il, recevoir la sanction de la victoire définitive. C'est sur la frontière occidentale que le plus monstrueux crime allemand a été commis. Et ce serait un des faits les plus douloureux de l'histoire si la France, aidée de ses alliés, ne parvenait pas à donner à l'Allemagne la leçon qu'elle mérite.

En effet, — trop de gens parmi nous semblent l'oublier avec une aberration ou une légèreté stupéfiantes — l'Allemagne est coupable. Elle est coupable de cette guerre effroyable. Ce sera le verdict de l'immuable histoire. C'est elle, ce sont les deux empires germaniques qui ont troublé la paix du monde. C'est la complicité de l'Allemagne et de l'Autriche qui a déchaîné sur l'Europe la tempête de sang et de fer à laquelle nous assistons depuis deux ans. Ne nous laissons pas de le répéter. Si l'Autriche avait accepté la capitulation humiliante de la Serbie, le 25 juillet 1914, si elle n'avait pas prétendu lui imposer un suicide national, si elle ne s'était pas rué sur le petit peuple slave, le 30 juillet, et si elle n'avait pas tiré ce jour-là le premier coup de canon, en bombardant Belgrade, si l'Allemagne ne l'avait pas approuvée et contenancée, comme elle l'avait fait déjà en 1908, si elle avait accepté la conférence d'ambassadeurs proposée par Sir Edward Grey, le 27 juillet, si, le 1er août, elle n'avait pas signifié à la Russie

l'état de guerre, si, le 2 août, elle n'avait pas commencé les hostilités en territoire français, si, le 3 août, elle n'avait pas déclaré la guerre à la France, en appuyant sa déclaration des plus manifestes mensonges, enfin, si, le 4 août, elle n'avait pas envahi la Belgique, au mépris de la foi jurée, l'Europe et le monde jouiraient aujourd'hui du bienfait de la paix, sept millions de vies humaines n'auraient pas été fauchées, et l'humanité ne demeurerait pas consternée devant les plus effroyables scènes de carnage et de destruction que l'on ait vues depuis des siècles. Il n'y a pas d'arguties qui tiennent. Les faits et les pièces officielles forment une démonstration indestructible. La France, l'Angleterre et la Russie, n'ont pas voulu cette guerre, elles ne l'ont pas recherchée, elles ont tout fait pour l'éviter, elles n'étaient point prêtes à la soutenir. Ce sont les empires germaniques qui l'ont désirée, ce sont eux qui l'ont préparée, ce sont eux qui l'ont provoquée, ce sont eux qui l'ont commencée. Leur culpabilité éclate dans les dates et dans les faits. Prenez la longue série des provocations : les mauvaises querelles suscitées à la France au sujet du Maroc, l'incident de Tanger, la demande de démission de M. Delcassé et la conférence d'Algésiras en 1905, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégowine, violation du traité de Berlin, en 1908, les arrogantes fins de non recevoir aux autres puissances et les insultantes menaces à la Russie en 1909, l'affaire de Casablanca la même année, l'incident d'Agadir en 1911, le projet d'invasion de la Serbie par l'Autriche, en 1913. Depuis dix ans l'Allemagne terrorisait l'Europe, la main sur la garde de son épée, qu'elle menaçait périodiquement de tirer du fourreau. A trois reprises, durant cette période, la France avait vu se dresser devant elle le spectre sanglant de l'invasion germanique. " Ce sera demain ", écrivait en 1913 Albert de Mun, le grand et clairvoyant patriote. Le péril allemand assombrissait chaque jour davantage l'horizon européen et

n'était nié que par les ignorants, les obtus et les aveugles volontaires. La guerre de 1914 a été la réalisation tragique de la menace que l'Allemagne faisait peser sur l'Europe depuis 1905.

D'ailleurs, laissant de côté toute démonstration historique, on peut établir clairement les responsabilités en posant très simplement ces questions précises et péremptoires : Qui était prêt à la guerre ? Qui l'a provoquée ? Qui l'a déclarée ? Qui l'a commencée ? Un seul pays en Europe était prêt, absolument et formidablement prêt à une grande guerre, et c'était l'Allemagne, qui se préparait depuis quarante ans. Quant à la provocation, c'est l'Autriche, complice de l'Allemagne, qui s'en est chargée en se ruant sur la Serbie, ce qui équivalait à défier l'intervention russe. Les pièces diplomatiques démontrent que c'est l'Allemagne qui a déclaré la guerre à la Russie et à la France. Enfin les éphémérides du mois d'août 1914 établissent que c'est l'Allemagne qui a attaqué la France sur la frontière lorraine et l'Angleterre par l'envahissement de la Belgique. Après tout cela, n'est-il pas révoltant d'entendre le chancelier Von Bethmann-Holweg s'évertuer à répéter que l'Allemagne ne fait que se défendre contre des puissances jalouses de sa grandeur ?

Les empires germaniques ont voulu cette guerre et ils l'ont déchaînée, parce qu'ils étaient sûrs du triomphe. Le haut état-major allemand, nos lecteurs le savent, avait son plan tout prêt. On se ruerait d'abord sur la France, on l'attaquerait sur sa frontière septentrionale, en traversant la Belgique qui n'oserait pas résister. Surprises par cette attaque brusquée, et imprévue sur ce point, les armées françaises seraient écrasées au pas de course. Une campagne foudroyante de cinq ou six semaines conduirait le kaiser à Paris où il dicterait ses conditions au gouvernement français. Puis l'Allemagne se retournerait contre la Russie, insuffisamment ar-

mée, et la réduirait promptement à l'impuissance, grâce à l'incontestable supériorité de son entraînement, de sa préparation, de ses communications stratégiques et de son outillage militaire. Alors, maître du continent, l'empire germanique se dresserait devant l'Angleterre, cantonnée dans sa neutralité pusillanime, et lui poserait ses exigeants ultimatums.

Après deux ans de guerre, au mois d'août 1916, où en est la réalisation de ce plan initial ? Manifestement il a échoué de la façon la plus complète. Essayons de résumer rapidement les faits. L'attaque brusquée contre la France n'a pas réussi, grâce à l'héroïque résistance de la Belgique, grâce à la valeur extraordinaire de l'armée française, supérieure à ce que soupçonnaient amis et adversaires, grâce à la maîtrise du haut commandement français. La belle retraite stratégique de la Meuse à la Seine, couronnée par l'immortelle victoire de la Marne, a déjoué toutes les conceptions orgueilleuses de l'état-major allemand. Refoulés jusqu'à l'Aisne et au-delà, les généraux du kaiser ont commencé la guerre de tranchées, en Champagne, en Picardie et dans l'Artois, pour disputer pied à pied aux soldats français le sol national. C'est à ce moment qu'a commencé la course à la mer, déterminée à la fois par l'extension de la gauche française dans le but de tourner la droite allemande, et par l'extension parallèle de la droite allemande pour arrêter ce mouvement tournant et aussi pour maintenir intactes les communications avec la Belgique, occupée par les Teutons, à l'exception de l'angle Nieuport-Ypres-Furnes.

Paris avait échappé au kaiser. Il tenait la Belgique, mais cette conquête lui avait valu la perte de la neutralité anglaise. Les soldats britanniques combattaient à côté des Français et les flottes anglaises chassaient de toutes les mers le pavillon allemand. Ne fallait-il pas essayer de punir et d'intimider cet adversaire imprévu ? Le mot d'ordre fut donné

d'atteindre Calais, excellente base d'opérations contre le littoral de la Grande-Bretagne. Et ce furent les batailles sanglantes sur l'Yser, à Dixmude, à Ypres. Pendant des semaines, en octobre et novembre 1914, des masses allemandes appuyées par une artillerie puissante essayèrent de percer les lignes belges, anglaises et françaises. Et toutes leurs attaques échouèrent comme sur la Marne, comme en Champagne, comme dans la Picardie et l'Artois. Au mois de décembre 1914, il était manifeste que le gigantesque effort de l'Allemagne sur le front occidental avait avorté et que la première partie de son programme était un coup manqué.

Pendant ce temps la Russie avait fait preuve d'une célérité et d'une efficacité d'initiative dont on ne la croyait pas capable. Elle avait envahi la Prusse orientale et la Galicie, elle avait remporté des victoires, auxquelles avaient succédé des échecs, suivis de nouveaux succès. Tout cela avait montré à l'état-major allemand que les armées russes étaient un facteur avec lequel il fallait compter. Et il résolut de reprendre en sens inverse l'exécution de son programme d'avant-guerre, et de tenter contre la Russie la manoeuvre d'écrasement qu'il n'avait pu réussir contre la France. Ce fut alors qu'on vit se déployer la prodigieuse offensive austro-allemande du printemps et de l'été de 1915. Un million huit cents mille Allemands et Autrichiens, appuyés par quatre mille canons et disposant de munitions inépuisables, assaillirent les Russes, de la Courlande à la Bukovine. Ceux-ci, bien inférieurs en artillerie et paralysés par la disette de projectiles, furent vaincus, malgré des prodiges de valeur, dans une série de batailles malheureuses. Ils perdirent successivement Lemberg, Przemysl, Varsovie, Brest-Litovsk, Ivangorod, Grodno. Ils évacuèrent la Galicie, la Pologne, la Courlande, la Lithuanie. Au mois de septembre, les armées allemandes avaient mis le pied sur le territoire russe, qu'aucune invasion n'avait touché depuis la

mémorable campagne de 1912. A ce moment l'état-major allemand put croire que les Russes vaincus, décimés, démoralisés, et refoulés au-delà de leurs frontières, ne pourraient de sitôt être en état de renouveler leur offensive, et que la manœuvre manquée en France avait réussi sur le front oriental.

Le kaiser et ses aviseurs militaires résolurent alors de compléter leur oeuvre en liant partie avec la Bulgarie hypnotisée par leurs victoires, et en allant tendre la main à la Turquie, par dessus le cadavre de la Serbie, incapable de résister à une attaque concentrique des Autrichiens, des Allemands et des Bulgares. L'écrasement de la petite nation serbe s'accomplit dans l'automne de 1915, malgré la tentative de secours des Alliés, qui, après avoir renoncé à la tâche impossible de forcer les Dardanelles, étaient venus prendre pied à Salonique, mais sans pouvoir déterminer la Grèce à les seconder et à se joindre à eux. A la fin de 1915, la Serbie et le Monténégro avait succombé, la Macédoine était entre les mains des Bulgares, le drapeau autrichien flottait de Belgrade à Nisch, et la circulation ininterrompue du premier convoi rapide de Berlin à Constantinople était inaugurée. Sans doute, pour compenser ces incontestables succès, les Français et les Anglais avaient infligé quelques échecs aux Allemands en Champagne et dans l'Artois, durant l'automne, et l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche et remporté quelques avantages dans le Trentin et la région de l'Isonzo. Mais en somme, la seconde phase de la guerre se terminait glorieusement pour l'Allemagne et ses alliés.

Nous avons lieu de croire qu'à ce moment les états-majors germaniques estimèrent que l'heure décisive avait sonné. Le plan initial de 1914 avait échoué. Mais on l'avait exécuté à rebours, en réduisant la Russie à l'impuissance. Et maintenant, reprenant l'autre partie du programme, et ramenant de l'est à l'ouest des masses d'élite, on pourrait se précipiter

sur la France dans un irrésistible élan. C'est ainsi qu'au printemps de 1916 on assista à la ruée titanique contre Verdun. Un instant la France frémit d'incertitude poignante et le monde trembla pour elle. Mais l'héroïsme français fut plus grand que le péril et dompta la fureur teutonnes. Verdun resta inviolé, les ravins de la Meuse se comblèrent de cadavres prussiens et bavarois, et l'Allemand ne passa pas. En même temps, la Russie, qu'on se flattait d'avoir réduite à l'impuissance, recommençait soudain une formidable offensive, où elle affirmait sa supériorité en artillerie et en munitions, envahissait la Bukovine, la Galicie, rentrait en Pologne, prenait Czernowitz, Loutsk, Doubno, Brody, Kolomea, Stanislau, et faisait aux Austro-Allemands 300,000 prisonniers en six semaines. Déconcertés par cette agression aussi formidable qu'inattendue, par cette foudroyante rentrée en scène de la Russie, les généraux du kaiser allaient sans doute recourir à leur tactique, jusqu'à présent si heureuse, de porter d'une frontière à l'autre des divisions entières pour fortifier les points menacés. Mais soudain, sur le front français, une autre puissante offensive, répondant à l'offensive russe, vint les forcer à concentrer sur la Somme tous les corps dont ils auraient pu disposer. Ils durent même s'affaiblir devant Verdun pour aller secourir leurs armées de Picardie. Nos lecteurs savent quels succès les Anglais et les Français ont remportés dans leurs marche en avant vers Péronne et Bapaume, depuis le commencement de juillet. L'armée anglaise, forgée par lord Kitchener, et comptant désormais de puissants effectifs, a fait glorieusement ses preuves. Et quant aux Français, que l'on avait pu croire épuisés par leur sublime effort de Verdun, ils ont démontré, par leur série de victoires sur la Somme, qu'on peut attendre d'eux de nouveaux exploits.

Pendant ce temps, les Italiens, qui au mois de mai

avaient subi d'assez rudes échecs, reprenaient l'avantage sur les Autrichiens, les repoussaient dans la vallée de l'Adige, les battaient sur l'Isonzo, et finalement leur arrachaient Goritz, considérée comme l'une des clefs de Trieste. Manifestement toutes ces offensives simultanées étaient l'exécution d'un plan adopté par le conseil militaire général des Alliés, et au défaut d'unité succédait la coordination des efforts. Si on voulait en avoir une preuve additionnelle, on l'aurait dans les opérations commencées sur le front de Salonique par la forte armée franco-anglaise, à laquelle sont venus se joindre dernièrement des contingents russes et italiens.

Ainsi partout à la fois les empires germaniques et leurs alliés sont assaillis vigoureusement. Et la situation est totalement différente de ce qu'elle était au mois d'août l'année dernière. De tous côtés les Alliés semblent avoir l'ascendant. Ils sont plus unis que jamais. La fabrication intensive des engins et des munitions de guerre les a mis en état de combattre les Teutons à armes égales sinon supérieures. A l'heure actuelle, nous pouvons dire que les perspectives sont vraiment encourageantes.

Assurément la tâche qui reste à accomplir est pénible et ardue. La victoire définitive ne sera pas remportée demain. Mais on peut en entrevoir le jour. Il nous paraît visible que l'un des deux empires du centre, l'Autriche-Hongrie, sent ses forces rapidement décroître et ne pourra pas longtemps résister à l'offensive russe. L'affaissement de l'Autriche portera à l'Allemagne un coup terrible. Et ce sera la fin de la guerre.

Ces pronostics, assurément, ne sont pas des oracles ; mais ils nous semblent avoir quelque justification dans la situation militaire en ce moment.

Le Parlement britannique s'est ajourné jusqu'au 10 octobre, après avoir adopté une loi qui prolonge encore de sept mois la durée du terme parlementaire. Jamais, depuis deux ans, les chambres ne se sont séparées dans des conditions aussi satisfaisantes, en ce qui concerne la conduite de la guerre. C'est ce que les ministres, en particulier M. Lloyd George, ont fait ressortir au cours des débats qui ont précédé l'ajournement. Tous ont exprimé les sentiments de confiance inspirés par les récents événements.

Si, de ce point de vue, le ministère a raison de se réjouir, il n'en est pas de même quant à la situation politique. La session qui vient de se clore a été difficile et embarrassante pour le gouvernement. La question irlandaise a failli disloquer le cabinet, et l'avortement du projet de *home rule*, à la fois immédiat dans son application et provisoire dans quelques-uns de ses détails, a causé un vif désappointement et fait un tort immense au ministère. L'autorité et le prestige de M. Asquith ont subi une rude atteinte. Ce malheureux épisode a semblé donner une recrudescence au mécontentement manifesté déjà par certains groupes. La formation du ministère de coalition avait virtuellement supprimé toute opposition régulière, les principaux chefs des deux partis se trouvant tous unis dans la même responsabilité pour l'accomplissement de la même tâche patriotique. Les récents événements ont donné naissance à une opposition nouvelle, formée d'éléments divers, à la tête de laquelle figurent en première ligne sir Edward Carson et M. Winston Churchill.

Dans une de ses lettres au *Star*, M. T.-P. O'Connor, commente ainsi la situation produite à la suite de la constitution du ministère de coalition : " Pendant quelques mois, la Chambre des communes, bien qu'il n'y eût apparemment rien de changé dans sa composition, avait perdu son âme, son coeur, sa réalité. Elle était semblable à un corps animé d'une

vie factice. Cet état de choses eut sa réaction sur le ministère. N'ayant plus à craindre la critique efficace, les ministres commencèrent à se montrer trop convaincus de leur infaillibilité. Ils ne mirent plus le même soin à éviter les risques et les erreurs. Ils parurent se croire investis d'immunité. Cependant la guerre n'allait pas bien. Il n'y avait pas de vigoureuses offensives, ou, s'il y en avait, elles n'étaient pas aussi heureuses qu'on l'eût désiré. Et le ministère, en définitive, commença à éprouver le sort de tout gouvernement qui conduit une grande guerre sans remporter de grandes et promptes victoires. Peu à peu les rangs de l'opposition se recrutèrent. On y vit paraître de nouvelles personnalités, plus importantes que celles qui avaient d'abord assumé le rôle de critiques. Un des premiers sièges de la gauche vint à être occupé par la sombre figure de sir Edward Carson. Après quelques mois de tranchées, M. Winston Churchill revint à ses devoirs parlementaires, et récemment il a manifesté sa détermination de rentrer de vive force au ministère. Les relations entre lui et M. Asquith — naguère presque affectueuses dans leur intimité — sont devenues évidemment très tendues. En résumé, le ministère de coalition a dû pour la première fois combattre pour son existence même. Peu à peu les critiques, assez naturellement d'ailleurs, se sont attaquées au chef du ministère, à qui incombe primordialement la responsabilité. Dans la presse, principalement dans celle qui est à la dévotion de lord Northcliffe, on lui lança quotidiennement des traits, qui eurent pour effet naturel d'encourager le blâme à se faire jour contre lui dans la Chambre des communes. A plusieurs reprises M. Asquith a pu victorieusement repousser ces attaques. Son succès est dû à diverses causes, en première ligne à son indéniable suprématie intellectuelle. A un récent *caucus tory*, on reprocha, paraît-il, à M. Bonar Law de trop céder à l'influence de M. Asquith, et on lui de-

manda des explications. Son explication fut que M. Asquith l'emportait en valeur sur les autres membres du cabinet. Un esprit prompt et pénétrant, qui va droit au coeur de toute question, est sa faculté supérieure. De plus il possède une complète maîtrise de son tempérament. Il a aussi l'aménité. Enfin, il a l'habileté de réduire les divergences à leurs proportions réelles et de montrer comme elles sont minimales, ce qui lui donne la facilité de trouver la formule. Trouver une formule, voilà ce qu'on représente comme son don principal et sa principale faiblesse dans son rôle de ministre de la guerre. L'impression s'est faite jour dans le pays que M. Asquith sacrifiera tout pour tenir son monde uni, que, dans ce but, il hésite, retarde, vacille, et finalement acquiesce aux plus faibles compromis, qui ne satisfont personne. Et cette critique du premier ministre s'étend maintenant à tout le ministère et à tout le système du cabinet de coalition. Le jugement de beaucoup de membres de la Chambre des communes, à l'heure actuelle, est que la coalition a justifié le vieux préjugé anglais hostile à ces combinaisons. On soutient qu'elles assurent l'unité au dépens de la promptitude et de la vigueur. Et en temps de guerre, ce sont ces qualités qui sont les plus nécessaires. ”

Toutes ces appréciations de M. T.-P. O'Connor sont extrêmement intéressantes. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'union des partis, durant une grande guerre, est une chose éminemment importante et désirable, et qu'il est difficile d'assurer cette union sans faire collaborer les partis à l'oeuvre du salut national en leur faisant accepter chacun leur part de responsabilité. Dans les temps de crise, aux heures de péril public, ce n'est pas l'absence ou l'affaiblissement de la critique qui est surtout à craindre. C'est plutôt le manque d'unité et de coordination dans l'effort. Pour notre part nous estimons que la formation du ministère de

coalition en Angleterre s'est inspirée des motifs les plus patriotiques, et qu'elle a donné à la Grande-Bretagne un gouvernement plus fort et plus efficace que s'il fût resté entre les mains d'un seul parti. Le présent cabinet a commis des erreurs et des fautes, c'est incontestable. Mais un autre en aurait-il été exempt ? A l'heure actuelle, avec le personnel parlementaire et politique que nous connaissons, quelle combinaison nouvelle serait supérieure à celle-ci ? Où sont les hommes qui feraient meilleure figure et meilleure besogne que MM. Asquith, Balfour, Lloyd George, Bonar Law, sir Edward Grey, lord Lansdowne, McKenna, Austen Chamberlain ? En dépit des fautes commises, nous croyons que le Parlement britannique a toutes les raisons du monde d'écarter les fauteurs de crises ministérielles. D'ailleurs, si les armées anglaises continuent à remporter des succès comme ceux des dernières semaines sur la Somme, il est probable que le gouvernement trouvera la Chambre, lors de la rentrée du 10 octobre, dans de meilleures dispositions.

* * *

Une source de satisfaction pour le Parlement et la nation, c'est la puissance économique de l'Angleterre au milieu de la formidable crise qu'elle traverse. Le chancelier de l'échiquier donnait récemment un exposé de la situation financière. A l'heure actuelle les dépenses de la Grande-Bretagne sont de \$25,000,000 par jour, ce qui représente \$9,125,000,000 pour une année. Tout ce qu'elle a dépensé durant toute la période des guerres de la révolution et de l'empire ne suffirait pas à équilibrer la dépense de six mois en ce moment. M. McKenna a résumé d'une manière frappante l'oeuvre accomplie par l'Angleterre. " Nous avons, a-t-il dit, tenu les mers du monde ouvertes pour nous et nos alliés et fermées à nos ennemis. Une armée, si petite qu'on la jugeait quantité né-

gligeable au début de la guerre, a été transformée en moins de deux ans en une force pouvant rivaliser en nombre et en équipement avec ces vastes armées continentales qui ont été l'oeuvre de plusieurs générations. Nous avons converti l'Angleterre industrielle en un vaste atelier naval et militaire. Sans le travail et le dévouement de ceux qui combattent et travaillent pour nous, les ressources financières seules auraient été stériles. Mais il faut admettre que, sans le secours de notre richesse, cette explosion inouïe d'enthousiasme n'aurait pu produire tous ses résultats. Notre organisation industrielle était moins facile à utiliser pour fins de guerre que celle d'aucun pouvoir belligérant, et sa transformation a été relativement plus coûteuse. Si l'on remarque que notre dépense nationale avant la guerre venait à peine d'atteindre le chiffre de \$1,000,000,000 par année, on comprendra l'énorme révolution qui s'est produite dans la vie de chaque individu quand il a fallu demander à la nation près de dix fois cette somme. Cela signifie une mobilisation de ressources financières, non seulement inouïe, mais insoupçonnée, dans l'histoire d'aucun pays."

Le chancelier de l'échiquier a ensuite montré comment on a fait face à cette effrayante dépense. "Sur cette somme totale de \$9,125,000,000, pour la présente année fiscale, a-t-il dit, pas moins que \$2,500,000,000 ont été obtenus au moyen de la taxation. Nous avons augmenté certaines taxes indirectes sur le tabac, le thé, le sucre, etc. Nous en avons introduit de nouvelles sur les allumettes, les eaux de table, les amusements. Mais notre plus lourde demande a été celle de la taxe directe, nos contribuables payant aujourd'hui un impôt sur le revenu s'élevant d'une fraction au-dessous d'un par cent lorsque les revenus sont très faibles, jusqu'au-delà de quarante et un et demi par cent quand les revenus sont très élevés." M. Mc Kenna a fait enfin cette déclaration particulièrement réconfortante: "Notre position est tellement solide, que, si nous

devions terminer la guerre à la fin de la présente année fiscale, c'est-à-dire au 31 mars 1917, notre échelle de taxation actuelle pourvoirait non seulement à toute notre dépense sur le pied de paix et à l'intérêt sur toute la dette nationale, mais aussi à un fond d'amortissement suffisant pour racheter cette dette dans moins de quarante ans. Et il resterait un surplus suffisant pour permettre d'abolir la taxe sur les profits de guerre et de dégrever considérablement d'autres impôts. "

Cet exposé a dû produire la plus favorable impression sur l'opinion anglaise.

* * *

Les journaux français annoncent la mort d'un autre académicien, le marquis Pierre de Ségur. Cet écrivain distingué était âgé de soixante-deux ans. Il était fils du marquis Anatole de Ségur, neveu de Mgr de Ségur, le vénéré prélat, et petit-fils de l'exquise madame de Ségur, née Rostopchine, si chère à tant de générations de jeunes lecteurs. Son bisaïeul et son arrière grand-oncle furent tous deux membres de l'Académie. Ses principales oeuvres sont le *Maréchal de Ségur*, le *Royaume de la rue Saint-Honoré*, le *Tapissier de Notre-Dame*, histoire du maréchal de Luxembourg, *Julie de Lespinasse*, *Au couchant de la monarchie*. Tous ces ouvrages sont remarquables par la sûreté de l'érudition et l'art de la composition historique. M. de Ségur avait été élu à l'Académie en 1907.

* * *

Nous parlerons le mois prochain des élections présidentielles aux Etats-Unis. Au Canada, les événements saillants font totalement défaut.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 28 août 1916.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES, par L. de Lauzac de Laborie. 1 vol. in-12, 317 pages. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

A part les deux premières, les autres études qui composent ce volume sont des monographies. La plus importante, la plus approfondie, est sans conteste celle qui expose la part prise par Ozanam à l'établissement et à l'expansion de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Des documents inédits projettent un nouveau jour sur les origines assez obscures de ce groupe.

Les quatre essais qui suivent cette biographie attachante sont consacrés au ministre Fabloux, aux historiens Sorel et Thureau-Daugin, au magistrat Madelin. Chose remarquable, ces personnages appartenaient tous les quatre à l'école de ceux qu'on appelait naguère encore les catholiques libéraux; l'un figura même, en 1906, parmi les vingt-quatre cardinaux verts. M. de Laborie étudie leur carrière et apprécie leur caractère avec une complaisance manifeste pour leurs idées religieuses, sinon toujours pour leurs théories politiques. Il ne cache pas d'autre part son dédain pour celles d'un Louis Veillot, dans une page en particulier où le nom du polémiste n'est pas même prononcé.

Nous le disons comme nous le pensons: il y a là des expressions malheureuses. Un catholique ne peut féliciter un homme de son "absence de servilité à l'égard de la Papauté." Il est mal venu à parler encore de "réconciliation entre l'Eglise et la liberté, l'Eglise et les temps modernes." Ces lubies ont fait leur temps. Quand on est du sien, on abandonne au passé ses erreurs et l'on se garde de les ressusciter pour lui en faire crédit.

Ces réserves faites, nous avouons, qu'il y a amplement de quoi, dans la vie de ces hommes, édifier et porter au bien. E. C.

* * *

LES MEDAILLES DECERNEES AUX INDIENS, par Victor Morin. 1 vol. grand in-8, de 86 pages. Magnifiques gravures. Prix \$1.50 chacun, *franco* \$1.55.

MARIAGE ou LA GRANDE QUESTION, par le curé Hamelin. Reliure toile de 358 pages. Prix: \$0.90, *franco* \$1.00.

* * *